

DEPARTEMENT DE LA REUNION

PLAN DEPARTEMENTAL d'ACTIONS de SECURITE ROUTIERE

ANNEE 2011

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



Table des matières

1 PRISE EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES.....	3
1.1 Introduction.....	3
1.2 Organisation de la prise en charge locale de la sécurité routière.....	3
1.3 Orientations nationales 2011.....	4
1.4 Rappel des enjeux du Document Général d'Orientations (DGO) 2008-2012.....	10
2 ACCIDENTOLOGIE	10
2.1 Le contexte.....	10
2.2 Le constat.....	11
2.3 Les facteurs.....	11
2.4 Synthèse du bilan de l'accidentalité en 2010.....	11
3 LES ORIENTATIONS D' ACTIONS LOCALES DU DGO.....	14
4 LE BILAN DU PDASR 2010	17
4.1 Bilan des actions inscrites au PDASR.....	17
4.2 Détails des actions par enjeu.....	19
4.3 Bilan financier.....	27
5 LE PDASR 2011.....	29
5.1 Une démarche partenariale.....	29
5.2 Des actions proposées par les partenaires	30
5.3 Des programmes spécifiques	30
5.4 Un plan de communication.....	30
5.5 Un plan départemental de contrôle routier.....	31
5.6 Les enjeux 2011.....	31
5.7 Le programme d'actions 2011 (voir en annexe).....	34
5.8 Tableau financier du PDASR 2011 (voir en annexe).....	34
6 ANNEXE.....	34

1 Prise en charge de la sécurité routière dans le département et mise en œuvre des programmes

1.1 Introduction

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) est un document annuel qui a pour but de recenser les actions proposées par l'ensemble des acteurs de la sécurité routière du département de La Réunion.

Le PDASR traite à la fois le volet préventif avec comme objectif de sensibiliser tous les publics sur les conduites à risques et les amener à adopter un comportement responsable sur les routes, en termes de sensibilisation, d'éducation et de communication et le volet contrôle-sanction qui se traduit par un Plan Départemental de Contrôles Routiers (PDCR).

Les actions retenues sont en cohérence avec les enjeux départementaux de sécurité routière et les orientations d'actions, validés dans le Document Général d'Orientations 2008-2012 et doivent permettre, en luttant contre l'insécurité routière, d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement, rappelés au paragraphe 1.3 ci-après.

Le PDASR a par ailleurs pour objectif de coordonner les actions retenues par un comité de sélection composé de représentants de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental et d'aider à leur réalisation par la mise à disposition d'Intervenants Départementaux de Sécurité Routière et d'aides matérielles et financières.

1.2 Organisation de la prise en charge locale de la sécurité routière

Placée sous la responsabilité du Préfet, la mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière est confiée au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saint-Benoît (en qualité de chef de projet). Le Sous-Préfet pour cette mission s'appuie sur la coordination sécurité routière à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL).

La structure a pour rôle la mise en œuvre de la politique locale de la sécurité routière. Ces missions sont les suivantes :

- appuyer le Préfet et le Sous Préfet de Saint-Benoît au sein des dispositifs de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance: Conseil Départemental de Prévention, Conseil Local de sécurité et de Prévention de la Délinquance, Conférence Départementale de Sécurité pour la prise en compte de la dimension sécurité routière,
- décliner les orientations nationales en s'appuyant sur le «Document Général d'Orientations» et assurer l'élaboration annuelle du plan départemental d'actions de sécurité routière,
- sur la base de partenariats, sensibiliser et mobiliser les services de l'État, les collectivités territoriales et locales et l'ensemble des acteurs locaux pour les amener à mettre en œuvre des actions de sécurité routière,
- coordonner l'action de l'État avec celle des élus et veiller à l'association effective du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Association des maires à l'élaboration des plans départementaux d'actions de sécurité routière,
- exploiter les données de sécurité routière, assurer le suivi et la diffusion de l'évolution des accidents et de leurs causes, établir le diagnostic de sécurité au niveau départemental,
- participer à la politique de contrôle «sanction automatique» (compétence technique pour la mise en place et l'exploitation des systèmes de contrôle, contribution sur les objectifs, suivi, évaluation) dans le cadre du plan départemental de sécurité routière,
- proposer une stratégie annuelle de communication locale sur la sécurité routière à La Réunion,

- animer le programme Enquête Comprendre Pour Agir (ECPA), le programme AGIR et le réseau des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR), le programme Label Vie
- animer le réseau des «référénts élus»,
- veiller à la prise en compte des exigences de sécurité routière dans les politiques de déplacement, d'aménagement et d'urbanisme, développées par les différents maîtres d'ouvrage ainsi que dans la conception, la gestion, l'exploitation et l'entretien des infrastructures routières.
- Pour mener à bien ces missions, il est nécessaire de poursuivre les efforts entrepris pour renforcer les partenariats avec les collectivités publiques, les services de l'État, les entreprises privées et publiques, les assureurs, les milieux associatifs.

Une concertation étroite est notamment menée :

- auprès des collectivités territoriales qui participent à l'élaboration et au suivi de la politique locale de lutte contre l'insécurité routière. Ces mêmes collectivités contribuent par leurs aides financières à la mise en œuvre des actions du PDASR,
- auprès des collectivités locales qui disposent toutes aujourd'hui de référents élus (formés en 2009). Ces référents sont chargés de mettre en œuvre une politique de sécurité routière au sein de leur commune par des actions de sensibilisation, de réglementation de la circulation, de mise en sécurité des infrastructures,
- auprès de l'Éducation Nationale pour maintenir à un bon niveau le continuum éducatif à la sécurité routière dans les établissements scolaires de la maternelle au lycée, en assurant notamment la formation des référents sécurité de ces établissements,
- auprès des assureurs du risque professionnel pour encourager et développer les actions de prévention en entreprises. Des chartes de « Sécurité Routière » sont à cet effet signées entre l'État, la CGSS et les entreprises,
- auprès des services de police et de gendarmerie pour les actions de terrain et l'élaboration des plans de contrôles routiers,
- auprès des professionnels de la conduite pour une meilleure prise en compte du volet sécurité routière dans l'apprentissage de la conduite, du volet éco-conduite et accompagner la mise en œuvre de la réforme du permis de conduire,
- auprès des associations pour faciliter la mise en place d'actions de sécurité routière en organisant des actions de formation et en mettant à leur disposition les moyens humains et matériels de la coordination sécurité routière.

Pour mener à bien ses missions, la coordination sécurité routière bénéficie de l'appui de cinq chargés de mission sécurité routière, qui interviennent notamment en tant qu'un assistant-conseil et formateur des Intervenants Départementaux de la Sécurité Routière (IDSR).

Les IDSR, en majorité des bénévoles, sont quant à eux les relais indispensables pour intervenir sur le terrain et sensibiliser le grand public à la culture sécurité routière.

1.3 Orientations nationales 2011

Le **Président de la République** a, le 21 décembre 2007, lors d'un conseil des ministres restreint relatif à la sécurité routière, fixé en accord avec le Premier Ministre, l'objectif de :

- réduire le nombre de personnes tuées sur les routes à moins de 3000 d'ici 2012
- diviser par deux les accidents mortels dus à l'alcoolémie excessive
- diviser par trois le nombre de jeunes tués
- diviser par deux le nombre d'accidents mortels liés à l'utilisation des deux-roues

En 2010, 3 994 personnes ont perdu la vie sur les routes, soit une baisse de la mortalité routière de -6,5% en 2010. C'est la première fois que le nombre des tués passe sous le seuil des 4 000.

Malgré ces progrès, ces drames de la route demeurent inacceptables car ils sont souvent évitables : 9 accidents mortels sur 10 sont causés par une infraction au Code de la route. Sur la route, le respect des règles permet de garantir la protection de tous, en particulier des plus vulnérables.

L'espace public de circulation, pour qu'il reste un espace de liberté, doit être le lieu d'un partage apaisé de la route, respectueux des modes de mobilité doux, de l'éco-mobilité et de l'éco-conduite.

Le CISR du 18 février 2010, réuni sous la présidence du Premier Ministre, a fait le point sur la mise en œuvre des politiques conduites jusqu'alors. Il a décidé de mettre en place 14 mesures permettant de renforcer la prévention, notamment par des partenariats avec les lycées et le monde du travail, et d'agir surtout sur les principaux enjeux du risque routier :

- Les infractions à la vitesse, la conduite après une consommation excessive d'alcool ou l'usage de stupéfiants : ces comportements à risque sont à l'origine chaque année de plus de la moitié des accidents mortels,
- Une attention particulière sera portée aux grands délits routiers : ceux qui s'autorisent à transgresser gravement le Code de la route mettent en danger délibérément leur vie et celle des autres usagers de la route,
- La protection des usagers de deux-roues motorisés : ils paient le plus lourd tribut sur les routes, avec 1 157 personnes tuées en 2009. Ils doivent donc faire l'objet, dans les plus brefs délais, de mesures de prévention et de protection.

COMBATTRE L'ALCOOL ET LA DROGUE AU VOLANT

La conduite sous l'empire de l'alcool est aujourd'hui la principale cause d'accident mortel de la circulation routière. 1 171 personnes ont perdu la vie en 2009 dans un accident de la route, alors que le conducteur présumé responsable présentait un taux d'alcool supérieur au taux légal.

L'analyse des données révèle que le risque alcool est considérablement aggravé par la consommation de cannabis : dans ce cas, le risque d'accident est alors multiplié par 14.

Mesure n°1 : 5 000 éthylomètres électroniques pour augmenter les contrôles d'alcoolémie

Afin de renforcer la capacité des forces de sécurité à lutter contre l'alcool au volant, le nombre d'éthylomètres embarqués à disposition des équipes de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, sera porté à 5 000 appareils à l'horizon 2012, contre 3 200 à ce jour.

La Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière (DISR) contribuera financièrement à l'acquisition de ces nouveaux matériels aux côtés du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales.

Mesure n°2 : Porter à 100 000 le nombre annuel de contrôles de stupéfiants

Étendre les possibilités de contrôle « stupéfiants » par les forces de l'ordre :

- Les contrôles seront obligatoires non seulement en cas d'accident mortel, mais aussi dans tous les cas d'accidents corporels.
- Les contrôles facultatifs seront possibles non seulement en cas d'accident matériel ou de présomption d'usage de stupéfiants, mais également en cas de commission de toute infraction au Code de la route.
- Des contrôles aléatoires, pouvant concerner l'ensemble des automobilistes, seront possibles sur réquisition du Procureur de la République précisant la date et les lieux des opérations, comme c'est le cas en matière d'alcoolémie.

Mesure n°3 : Les frais des contrôles de stupéfiants passent à la charge du contrevenant et non plus du contribuable.

Depuis 2008, le recueil salivaire, réalisé par les forces de l'ordre sur le bord des routes, permet de détecter la consommation de stupéfiants. Ce test consiste à appliquer un bâtonnet sur la langue ou sur l'intérieur de la joue de la personne contrôlée. Quand une personne est déclarée positive, elle est aussitôt soumise à une prise de sang qui doit être faite par un médecin.

Le prélèvement est ensuite analysé dans un laboratoire qui donnera les résultats au minimum dans les 72 heures. Ces frais médicaux sont estimés, en moyenne, à 300 euros par test. Dans un souci d'exemplarité, ces frais seront mis à la charge des personnes pour lesquelles l'infraction est confirmée.

Mesure n°4 : Des éthylotests disponibles dans les débits de boissons.

Le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 13 février 2008 avait décidé que les débits de boissons de vente à consommer sur place, autorisés à fermer après 2 heures, seraient tenus de mettre à disposition du public des éthylotests électroniques.

Cette possibilité de se tester, avant de reprendre le volant, devrait être offerte à toute personne qui aurait consommé de l'alcool dans un établissement habilité à en vendre.

C'est dans ce but qu'en lien avec les professionnels, une campagne va être lancée pour inciter tous les débits de boissons de vente à consommer sur place, ouverts en journée (cafés et restaurants, détenteurs d'une licence pérenne ou temporaire), à mettre à disposition de leurs clients gratuitement ou à titre onéreux des éthylotests chimiques ou des éthylotests électroniques certifiés. Leur présence permettra de faire de l'auto contrôle un geste quotidien.

DISSUADER LES EXCÈS DE VITESSE

Même si les Français ont incontestablement fait de réels progrès au cours des dernières années, les excès de vitesse demeurent la seconde cause de mortalité routière : en 2009, si tous les conducteurs avaient respecté les limitations de vitesse, 763 vies auraient pu être sauvées.

Les excès de vitesse aggravent les conséquences d'un accident : ils font toute la différence entre un accident n'occasionnant que « de la tôle froissée » et un autre aux conséquences irréparables.

Mesure n°5 : Des zones « contrôles radar fréquents ».

Il est demandé aux Préfets d'identifier les itinéraires les plus accidentogènes pour mettre en place un dispositif de contrôle automatisé, associant radars fixes et radars mobiles.

Pour les 800 radars qui seront installés d'ici à fin 2012, le panneau annonçant leur présence, sera implanté à une distance aléatoire de 1 à 2 kilomètres en amont, au lieu de 400 mètres aujourd'hui.

Pour les radars existants, dans les zones identifiées par le Préfet comme particulièrement accidentogènes et dans lesquelles seront déployés régulièrement des radars mobiles, un panneau « contrôles radar fréquents » sera installé en amont du panneau actuel signalant le radar fixe, à une distance aléatoire de 1 à 2 km. Le panneau actuel sera démonté.

Mesure n°6 : Installer 100 radars « vitesse moyenne ».

Déploiement à partir de 2011, sur des parcours pré-identifiés présentant des caractéristiques particulières de dangerosité, de 100 dispositifs de mesure de la vitesse moyenne reliés au système de contrôle automatisé.

SANCTIONNER PLUS SÉVÈREMENT LES GRANDS DÉLITS ROUTIERS

Les règles du Code de la route sont connues, mais certains décident de s'en affranchir outrageusement. Ils courent et font courir un risque majeur à tous ceux qui croisent leur route.

Excès de vitesse « record », conduite en état d'ébriété, délit de fuite... Ces comportements de délinquance routière sont inacceptables et doivent être plus sévèrement sanctionnés. Pour ceux-là, il n'y a pas de meilleure prévention que la force de la répression.

Mesure n°7 : Immobiliser immédiatement le véhicule d'un conducteur ayant commis une infraction grave au Code de la route.

Aujourd'hui, en cas d'infractions graves au Code de la route (conduite sans permis ou sans assurance, récidive de conduite en état d'alcoolémie illégale, sous l'influence de stupéfiants ou grands excès de vitesse), l'immobilisation immédiate et la mise en fourrière du véhicule nécessitent l'accord du Procureur de la République.

Les conducteurs ayant commis des infractions graves au Code de la route peuvent donc repartir le plus souvent dans leur véhicule à la fin de leur procédure, si un autre conducteur qui les accompagne est en capacité de prendre le volant.

Afin de remédier à ces situations, il convient d'immobiliser immédiatement le véhicule pour une durée limitée, afin que le parquet ait le temps de se prononcer sur les suites à donner. Depuis 2010, en cas d'infraction pouvant entraîner une peine de confiscation obligatoire du véhicule, l'autorité préfectorale pourra décider l'immobilisation pour une durée de sept jours.

Cette disposition complète la peine complémentaire obligatoire de confiscation du véhicule, lorsque le conducteur en infraction grave en est le propriétaire, décidée par le CISR de 2008.

Cette mesure s'applique à tous les conducteurs, y compris les conducteurs de deux-roues motorisés.

Mesure n°8 : 3 ans de prison et 75 000 euros d'amende en cas de délit de fuite.

Le délit de fuite, en particulier lorsqu'il fait suite à un accident provoqué par le conducteur, et ayant causé des dommages corporels, est un acte irresponsable et grave. Il est aujourd'hui puni de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.

Les délits de fuite constatés par les forces de l'ordre ont augmenté de 31 % en 7 ans : 105 281 en 2002 à 138 577 en 2009.

Afin de sensibiliser les conducteurs à la gravité de ce délit et d'enrayer sa progression, les auteurs de délit de fuite pourront être condamnés à 3 ans de prison et 75 000 euros d'amende, contre 2 ans et 30 000 euros aujourd'hui.

SÉCURISER L'USAGE DU DEUX-ROUES MOTORISÉ

Plus d'un quart des personnes qui se tuent sur les routes sont usagers d'un deux-roues motorisé, et cette situation s'est encore aggravée au cours des derniers mois. En 2009, les deux-roues motorisés ont représenté 28% des personnes tuées sur les routes de France.

Les dispositions des précédentes mesures s'appliquent à tous les usagers de la route, y compris ceux de deux-roues motorisés, afin de prévenir les comportements à risque.

Il est vital que les progrès réalisés ces dernières années au bénéfice des autres usagers de la route portent aussi leurs fruits auprès des conducteurs et passagers de cyclomoteurs et de motos.

Mesure n°9 : Mettre fin au débridage des cyclomoteurs.

Le débridage des cyclomoteurs est interdit. Il donne à un engin homologué pour une vitesse limitée à 45 km/h la possibilité d'atteindre parfois 80 km/h ou plus. Or, il s'avère que 50 % des cyclomoteurs accidentés sont débridés. En 2009, 299 personnes tuées sur la route étaient conducteurs ou passagers de cyclomoteur ou scooter de 50 cm³.

Pour lutter contre cette pratique, il a été décidé :

- de créer dans le Code de la route une infraction spécifique punie d'une contravention de la 4^{ème} classe (135 €) pour sanctionner l'utilisateur de cyclomoteurs débridés,
- d'engager une campagne de communication sur les risques de sécurité routière encourus par les utilisateurs de ces véhicules débridés,
- de renforcer les contrôles en direction des utilisateurs comme des professionnels,
- de soutenir auprès de la Commission européenne l'idée d'obliger les constructeurs à équiper leurs engins de systèmes de bridage électronique permettant de ne pas diminuer les performances du véhicule dans la plage des vitesses autorisées, tout en compliquant un éventuel débridage.

Mesure n°10 : Un contrôle technique pour les cyclomoteurs.

Selon une étude menée en 2007 par le Bureau Central Automobile Expertise pour la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), 50 % des cyclomoteurs accidentés sont débridés, 38 % ont un élément important (échappement, filtre, moteur, transmission, cylindre) ne fonctionnant pas correctement, et 29 % sont non conformes au Code de la route (retroviseur, clignotants, éléments de sécurité, etc.).

Le cyclomoteur ne fait actuellement pas l'objet d'un contrôle périodique de non débridage ou de son bon état d'entretien. S'agissant d'un engin destiné en grande majorité à un public jeune, mineur, qui doit être

sensibilisé à l'enjeu du respect des règles et du bon entretien de son engin, il est nécessaire de mettre en place un dispositif adapté de contrôle technique périodique des cyclomoteurs centré sur le débridage. Son coût unitaire est évalué entre 50 et 60 euros.

De même, les cyclomoteurs gravement endommagés à la suite d'un accident doivent faire l'objet d'une expertise lors de leur réparation, avant leur remise en circulation.

Il est donc décidé :

- d'instaurer pour les cyclomoteurs un contrôle technique obligatoire tous les deux ans centré sur le bridage du moteur, à compter de la deuxième année de mise en circulation.
- d'étendre aux cyclomoteurs le dispositif d'expertise en cas d'accident grave prévu par le Code de route.

Mesure n°11 : Une formation obligatoire pour conduire une motocyclette légère (50 à 125 cm³)

En 2009, 146 personnes ont perdu la vie sur une motocyclette légère (de 50 à 125 cm³). Quelle que soit la catégorie de véhicule, les conducteurs novices sont plus exposés que les autres aux risques routiers du fait de leur inexpérience.

Aujourd'hui, seuls les conducteurs ayant obtenu leur permis de conduire B (voiture) après le 1er janvier 2007 doivent suivre une courte formation pratique de 3 heures pour être autorisés, 2 ans après l'obtention de leur permis B, à conduire une motocyclette légère.

Il est désormais nécessaire d'étendre cette formation aux personnes titulaires d'un permis B antérieur à 2007 (exception faite de celles et ceux qui utilisent déjà une motocyclette légère puisqu'ils ont pu acquérir une formation de part leur expérience). De même, cette obligation de formation est étendue aux nouveaux utilisateurs de tricycles à moteur.

A compter de 2011 :

- la formation pour les détenteurs d'un permis B, antérieur à 2007, qui font assurer pour la première fois une motocyclette légère ou un tricycle à moteur est rendue obligatoire.
- la formation durera 7 heures au lieu de 3 heures actuellement.

L'objectif de cette formation est de familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule. Ces 7 heures de théorie et de pratique sont également une occasion unique de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation. La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

Ces 7 heures se décomposent de la façon suivante :

- 2 heures de théorie
- 2 heures de pratique hors circulation (« sur plateau »)
- 3 heures de pratique en circulation

Mesure n°12 : De nouveaux équipements d'aménagement de la route, moins dangereux pour les deux-roues motorisés.

Les conducteurs de deux-roues motorisés sont particulièrement concernés : ils ne sont pas protégés par un habitacle en cas de perte de contrôle de leur véhicule ou d'accident, et le choc avec des obstacles tels que les glissières de sécurité, les panneaux de signalisation et tout autre élément de mobilier routier crée un sur-risque de blessures, voire de décès.

L'enjeu est donc de diminuer la gravité des accidents par des mesures de protection concernant ces éléments dangereux, pour les deux-roues motorisés, et pour l'ensemble des autres véhicules.

Les supports dits « fragilisés » (ou « à sécurité passive ») sont des supports d'équipement routier (mâts de signalisation, candélabres d'éclairage public, supports de feux de circulation, etc.) moins dangereux en cas de choc que les supports ordinaires. Ils peuvent être soit déformables (ils s'enroulent autour du véhicule et absorbent ainsi une partie de l'énergie du choc), soit détachables (ils se désolidarisent de leur base d'ancrage et sont éjectés). En cas de choc éventuel sur le support, les conséquences en termes de dommage corporel sont ainsi réduites.

De tels supports sont déjà utilisés dans d'autres pays (Norvège, Suède) mais ils ne sont pas encore, pour la plupart, homologués en France. Une expérimentation est en cours dans deux départements (Seine-Maritime et Allier).

C'est pourquoi les autorités gestionnaires de voirie seront incitées à expérimenter ces nouveaux équipements, et la réglementation sera adaptée pour rendre possible leur développement.

SENSIBILISER LES FUTURS CONDUCTEURS

La meilleure prévention en matière de sécurité sur les routes est l'acquisition d'une solide éducation routière, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Les « années lycée » sont particulièrement importantes pour sensibiliser les futurs conducteurs à une conduite responsable.

Mesure n°13 : Des actions de prévention dans les lycées.

189 jeunes âgés de 15 à 17 ans sont morts sur les routes en 2009.

L'éducation routière est un enjeu qui doit être décliné, à travers un continuum éducatif, à tous les âges de la vie, depuis la maternelle jusqu'aux stages de sensibilisation pour les seniors. Ce continuum doit être approfondi à un âge où les jeunes sont utilisateurs de deux-roues motorisés (cyclomoteurs) et pour certains, déjà entrés dans le processus de conduite accompagnée.

Si des actions de sensibilisation à la sécurité routière sont bien menées dans les écoles primaires, au collège, avec le passage des attestations scolaires de sécurité routière et du brevet de sécurité routière ou au cours des études supérieures (conventions avec la conférence des universités, les IUFM, etc.), elles n'ont pas de cadre institutionnel au lycée.

Il convient dès lors de renforcer la sensibilisation à la sécurité routière pour les jeunes au cours de leur scolarité au lycée.

En 2010, un cadre de sensibilisation des lycéens a été mis en place par le ministère de l'Éducation nationale, en lien avec la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières (DSCR). Ce cadre sera élaboré en partenariat avec les organismes qui interviennent déjà dans les établissements, par convention avec le ministère de l'Éducation nationale.

PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Plus d'un accident du travail mortel sur deux est un accident de la route. La prévention en matière de sécurité routière constitue, pour l'ensemble du monde du travail, un enjeu majeur de protection des salariés.

Mesure n°14 : Des plans de prévention du risque routier professionnel.

En 2008, la CNAMTS (qui couvre 80 % des assurés sociaux) indiquait que près de la moitié des décès dans le cadre du travail sont dus à des accidents de la route (469 sur 956 personnes tuées).

Les blessures causées par ces accidents routiers professionnels ont par ailleurs entraîné plus de 5 millions de journées de « congés maladie » (incapacité temporaire).

Il est demandé aux services de l'État :

- de faire réaliser un état des lieux, dans un délai de 3 mois suivant le Comité Interministériel de la Sécurité Routière (CISR), par une mission d'audit interministériel.
- de mettre en place, sous un an, un plan de prévention du risque routier professionnel.

Pour les entreprises :

- le Gouvernement (ministère du Travail et Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière) invite les partenaires sociaux des entreprises de plus de 500 salariés à négocier un plan de prévention du risque routier professionnel, qui intègre le risque sur les trajets routiers (aujourd'hui non pris en compte), en vue de démultiplier les initiatives déjà prises par certaines entreprises,
- ouverture de négociation interprofessionnelle pour l'actualisation des recommandations de 2003 sur le risque au cours de déplacements en missions et de 2004 sur le risque sur les trajets routiers, en

s'appuyant sur les bonnes pratiques et référentiels élaborés dans le cadre de la commission accident du travail de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (intégrer les nouveaux modes de déplacement, tels que deux-roues motorisés, covoiturage, éco-mobilité),

- incitation des collectivités territoriales, aménageurs et donneurs d'ordres, des assureurs sociaux, des chambres consulaires, à dégager collectivement des axes de prévention du risque trajet dans le contexte du territoire et de la mobilité durable,
- fixation dans les priorités de contrôle de l'inspection du travail pour 2011 de campagnes ciblées de vérification des obligations de la prise en compte du risque mission dans le cadre du document unique.

1.4 Rappel des enjeux du Document Général d'Orientations (DGO) 2008-2012

L'analyse des accidents sur la période 2003–2007 a servi de base de travail à l'élaboration du Document Général d'Orientation 2008–2012 et notamment la définition des enjeux et les orientations d'actions qui en découlent.

Cette étude d'enjeux a fait ressortir les spécificités de l'accidentologie du département de La Réunion. Elle a permis de vérifier que les quatre enjeux définis au niveau national (alcool, vitesse, jeunes et deux-roues motorisés) restent pertinents au niveau départemental.

L'analyse de l'accidentologie locale a permis par ailleurs, de dégager deux enjeux supplémentaires qui viennent s'ajouter aux enjeux nationaux : les usagers vulnérables (piétons et cyclistes) et l'accueil des victimes.

En résumé, les enjeux de sécurité routière suivants :

- la vitesse
- l'alcool
- les jeunes de 15 à 24 ans
- les usagers vulnérable
- 2 roues motorisés
- accueil des victimes

C'est à partir du DGO document que seront déclinés les Plans Départementaux d'Actions de Sécurité Routière pour les années à venir...

2 Accidentologie

2.1 Le contexte

- 360 km de routes nationales (dont 103 km de réseaux à 2x2 voies) et 750 km de routes départementales,
- accroissement régulier du parc automobile de 3% par an (estimation de 350 000 véhicules en 2007),
- trafic important sur le réseau structurant, en moyenne 50 000 véhicules par jour sur le réseau à 2x2 voies et jusqu'à 65 000 aux entrées des grandes agglomérations,
- accroissement et allongement des déplacements domicile travail liés à l'augmentation du coût du foncier et à la réalisation de nouvelles infrastructures routières permettant une meilleure desserte des différents secteurs de l'île,
- augmentation importante des déplacements deux roues.

2.2 Le constat

- deux accidents sur 3 ont lieu en milieu urbain (identique à la métropole),
- les usagers vulnérables : piétons, cyclistes et deux-roues motorisés sont les plus touchés. Ils représentent 60% des tués.
- les jeunes de 15 à 24 ans, représentent 33% des victimes alors qu'ils ne représentent que 16% de la population du département.

2.3 Les facteurs

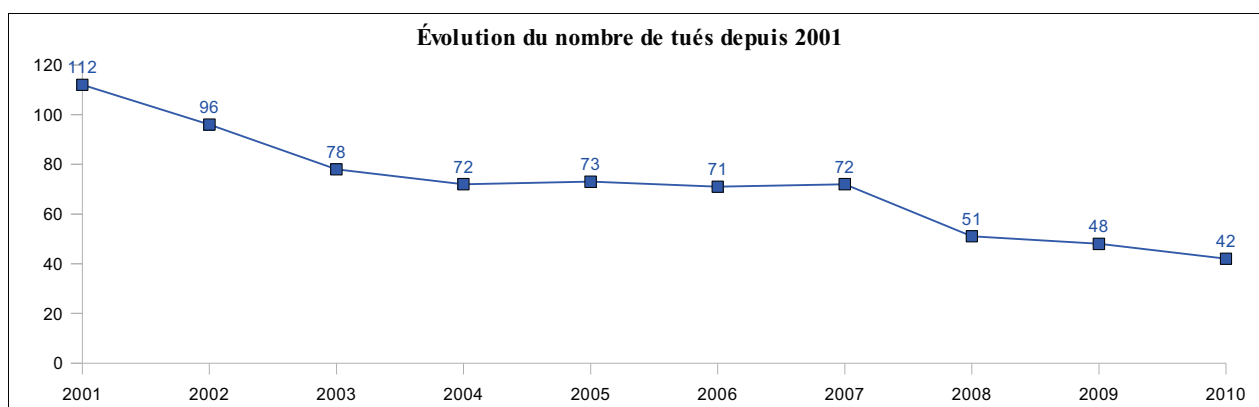
- alcool (2 tués sur 5),
- perte de vigilance,
- non-port de la ceinture à l'avant et surtout à l'arrière,
- non-port du casque,
- non-respect des VLA

2.4 Synthèse du bilan de l'accidentalité en 2010

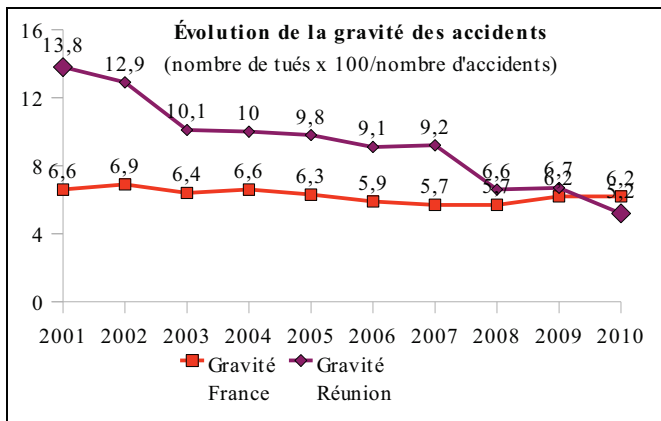
	Accidents corporels	Tués à trente jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Année 2010	807	42	991	256
Année 2009	720	48	910	312
Variation	134	-6	81	-56
Évolution 2010/2009	12,1%	-12,5%	8,9%	-17,9%

Par rapport à 2009 :

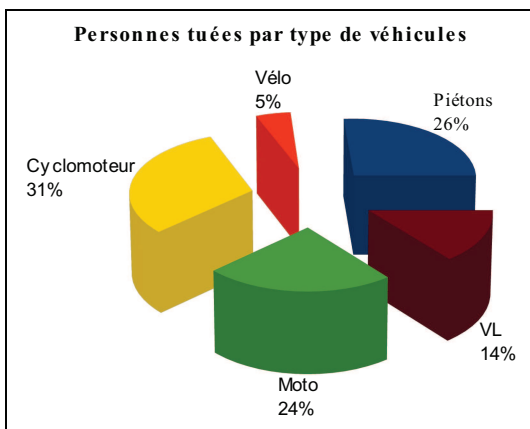
- le nombre d'accidents corporels est en hausse de 12,1% (720 en 2009; 807 en 2010),
- le nombre de tués affiche une diminution de 12,5% (48 en 2009; 42 en 2010),
- le nombre total de blessés est en hausse de 8,9% (910 en 2009; 991 en 2010),
- le nombre total de blessés hospitalisés est en baisse de 17,9% (312 en 2009; 256 en 2010).



L'année 2010 confirme la tendance à la baisse du nombre de tués commencée en 2008 après quatre années consécutives de stabilité (en moyenne 72 tués par an de 2004 à 2007).

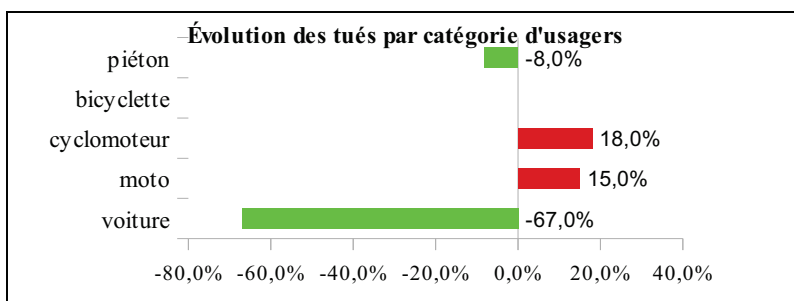


En dix ans le taux de gravité des accidents à la Réunion a été divisé par 2,75, ce qui est le fait de l'amélioration du comportement du conducteur vis à vis de la vitesse (généralement facteur de gravité dans un accident).



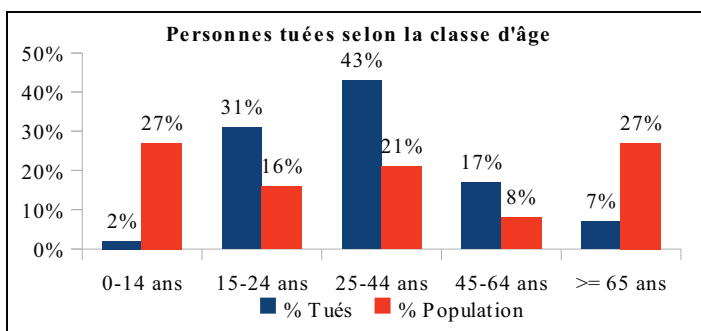
Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, cyclomotoristes et motocyclistes) restent les principales victimes avec 85% des tués.

Un peu plus de la moitié des tués (55%) des victimes sur les routes sont des usagers en 2 roues.
 ¼ des personnes tuées est un piéton.



On constate d'importants progrès pour les voitures légères.

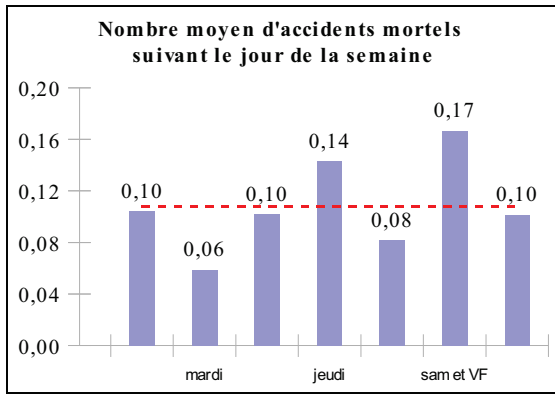
A l'inverse, on note une dégradation des résultats pour les deux roues motorisés.



Rapporté à leur population, les jeunes de 15 à 24 ans ont une forte implication dans les accidents.

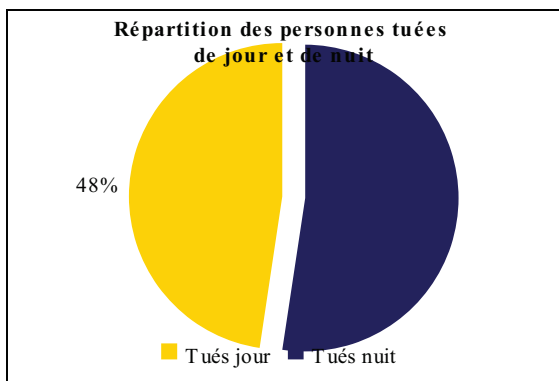
Ils représentent 31% (26,7% moyenne nationale) des tués alors que cette classe d'âge ne représente que 16% de la population du département.

La population des 25-44 ans est également bien impliquée dans les accidents de la route avec 18 tués soit 43% des victimes alors qu'ils représentent 21% de la population.

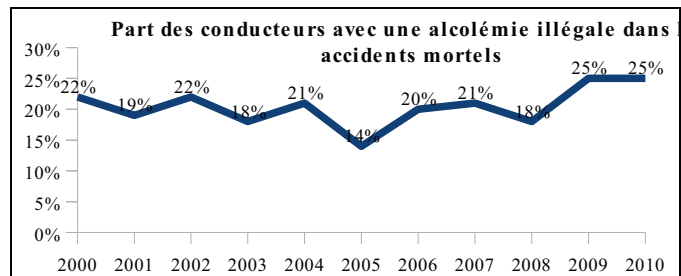
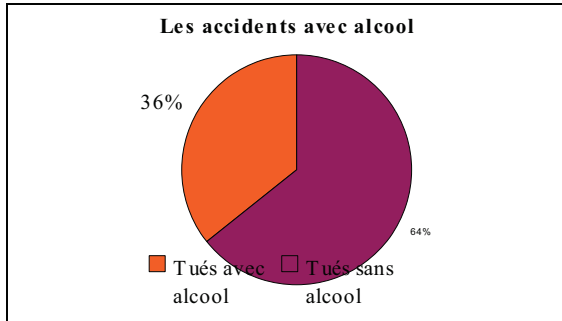


Les accidents les plus graves ont lieu en fin de semaine et pendant les périodes de fêtes et plus particulièrement les samedis et les jours de fêtes.

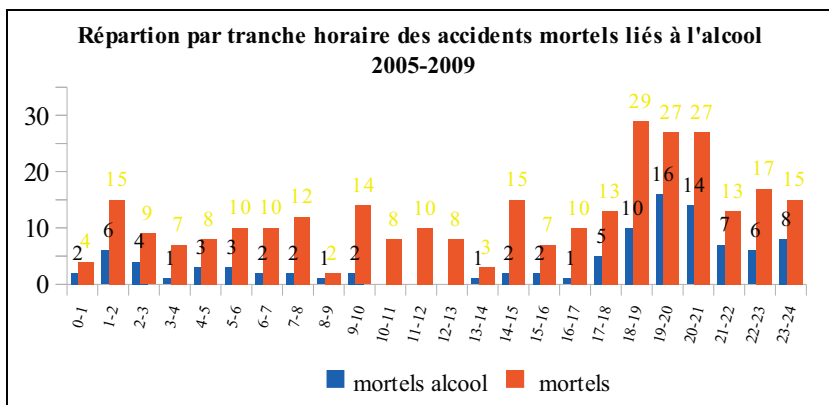
On enregistre également en 2010 une gravité un peu plus importante le jeudi par rapport aux autres jours de la semaine.



En 2010, de jour comme de nuit, le nombre de tués est sensiblement identique.

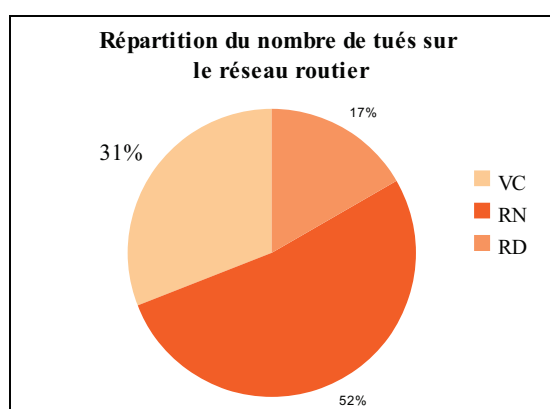
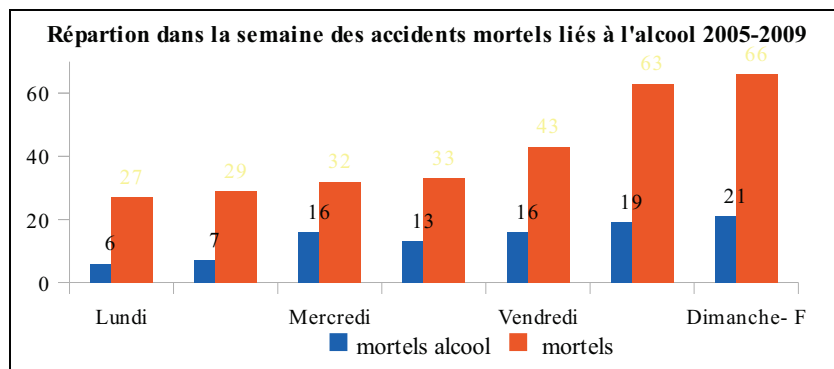


L'absence de progrès en matière d'alcool constatée au cours des dix dernières années se confirme en 2010 : un peu plus d'une personne sur trois est tuée à cause du facteur à l'alcool (36%) et 1/4 des conducteurs avec alcool sont impliqués dans un accident mortel.



Le nombre d'accidents pour l'enjeu « ALCOOL » est plus important : les samedis, dimanches, jours fériés et veilles de fête (VF), le soir dans les créneaux horaires entre 18h00 et minuit et également entre 1h00 et 6h00.

Par ailleurs, les contrôles routiers réalisés sur l'ensemble des routes du département par les forces de l'ordre en 2009, ont révélé que 4 295 conducteurs contrôlés (3%) conduisaient avec un taux d'alcoolémie illégal.



C'est sur le réseau routier national qu'on enregistre le plus grand nombre de tués avec 52% des personnes décédées.

Ce réseau correspond essentiellement à des routes situées hors agglomération dont les bonnes caractéristiques routières permettent des vitesses excessives, notamment la nuit, de la part d'usagers en infraction. Sur le réseau communal, globalement des voies urbaines, on note que le nombre de tués reste élevé (13 en 2010; soit 1/3 des victimes).

3 Les orientations d'actions locales du DGO

Les orientations sont déclinées selon cinq thématiques pour chacun des enjeux du DGO (cf.1.4) :

- Infrastructures
- Information Communication
- Formation Éducation
- Contrôles et Sanction
- Accueil et prise en charge des victimes

INFRASTRUCTURES

Aménager les secteurs identifiés comme à risque pour les deux roues motorisés, les cyclistes et les piétons

Mobiliser les concepteurs et les gestionnaires sur la pertinence et la crédibilité des limitations de vitesse, pour une meilleure prise en compte des spécificités des deux roues motorisés, du déplacement des piétons et des cyclistes

Sensibiliser les élus et les services techniques pour:

- sécuriser les traversées d'agglomération et rendre pertinentes les zones de limitation de vitesse
- développer les zones 30 et les zones de rencontre
- réaliser des diagnostics de sécurité au droit des établissements scolaires et réaliser des aménagements en conséquence
- lutter contre le stationnement gênant sur trottoir

INFORMATION COMMUNICATION

AMELIORER NOS CONNAISSANCES :

- Mettre en place un groupe de travail chargé d'améliorer la connaissance de l'accidentalité liée à la consommation d'alcool.
- Réaliser un audit afin de connaître les mesures éducatives et médico-sociales mises en place auprès des primo-contrevenants et des récidivistes et les conditions de suivi.
- Mettre en place un groupe de travail chargé d'améliorer la connaissance de l'accidentalité des piétons.
- Renforcer la connaissance de l'accidentalité impliquant les jeunes.
- Faire réaliser une enquête par les jeunes sur leur perception de la sécurité routière afin de mieux cibler les actions à réaliser auprès de ce public.

PROMOUVOIR LES CONDUITES A ADOPTER :

- Promouvoir la conduite apaisée (Eco Conduite),
- Promouvoir et valoriser le principe du conducteur désigné (opération SAM),
- Promouvoir l'auto contrôle,
- Promouvoir l'apprentissage anticipé de la conduite avant et après 18 ans,
- Promouvoir les bons comportements à adopter et notamment le partage de la route,
- Promouvoir les concours éducatifs et valoriser ce travail,
- Promouvoir les actions « Label vie » portées par des jeunes de 14 à 28 ans.

COMMUNIQUER

Poursuivre et adapter la communication en impliquant:

- les motos-écoles, les concessionnaires, les assureurs et les clubs moto en tant que relais de sensibilisation,
- les OMS, la Jeunesse et Sports, l'USEP, les fédérations sportives, les associations de cyclistes, en tant que relais d'information,
- des jeunes accidentés pour des actions de sensibilisation

sur :

- les risques de la vitesse, de la conduite sous l'emprise de l'alcool et de la drogue et ses conséquences,
- les spécificités de la conduite d'un deux-roues motorisés,
- les spécificités de la conduite d'un vélo,
- les spécificités des accidents de nuit impliquant des piétons,
- l'obligation de suivre une formation pour les titulaires d'un permis B pour la conduite d'un deux roues motorisé de moins de 125 cm³.

FORMATION EDUCATION

MOBILISER

Renforcer l'implication:

- des services de l'État, des collectivités et des entreprises dans la formation de leurs personnels dans le cadre des Plans de Prévention du Risque Routier, des Plans de Déplacements d'Entreprise ou d'Administration,
- de l'Éducation Nationale dans le cadre de la mise en place et du bon déroulement du « continuum éducatif » (APSR, ASSR 1 & 2, BSR),
- et des enseignants de la conduite dans le cadre de la formation initiale des conducteurs sur les thèmes vitesse, alcool et drogue, conduite d'un deux roues, sur risque des jeunes.

MOBILISER ET FORMER

- Les organisateurs de soirées et de manifestations festives, les milieux associatifs et étudiants, les clubs et associations sportives pour faciliter la mise en place de mesures préventives.

- Les éducateurs et les accompagnateurs au contact d'un public jeune dans le but de sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques lors des sorties festives.
- Les techniciens des gestionnaires de voirie à la prise en compte des piétons et des cyclistes dans la réalisation d'aménagements adaptés à ces modes de déplacements.

POURSUIVRE

- Les actions de sensibilisation au tribunal.
- La mise en place de l'A.A.C.
- La généralisation du permis piéton.

ENGAGER

- Une réflexion avec les communes sur le développement des pistes d'éducation routière.
- L'intégration de la S.R. dans les journées d'appel et de préparation de la défense.

SANCTION

- Renforcer le volet vitesse du plan départemental de contrôles routiers, contrôles automatisés et ciblés.
- Maintenir à un niveau élevé la lutte contre l'alcool dans le PDCR en particulier les contrôles en sortie de discothèques et les contrôles ciblés.
- Développer le volet deux-roues motorisé du plan départemental de contrôles routiers et effectuer des contrôles techniques préventifs ciblés sur les deux roues motorisés en concertation avec le milieu éducatif.
- Promouvoir en concertation avec les services de justice des mesures éducatives en alternative ou en complément des mesures pénales (anti-démarrage électronique, stage alternatif aux poursuites pénales, TIG,...).
- Lutter contre le débridage des cyclomoteurs.
- Impliquer les agents des forces de l'ordre (en particulier municipaux) dans la sensibilisation des piétons infractionnistes.

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

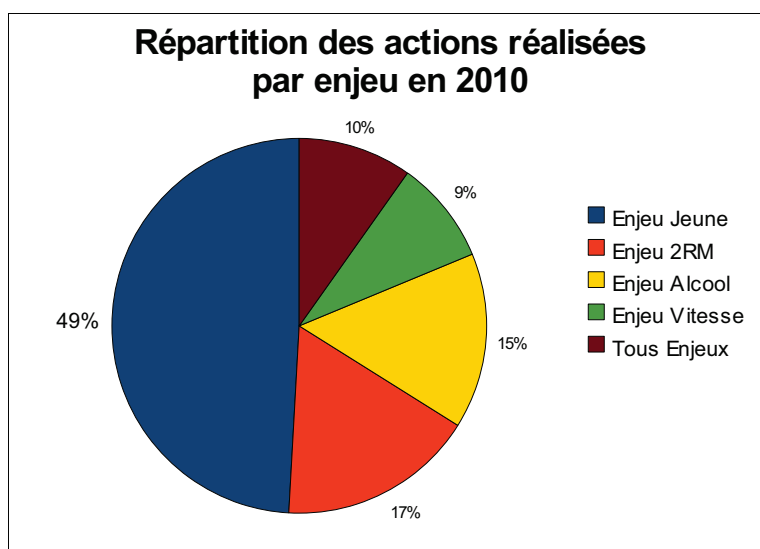
Favoriser la prise en compte des victimes et de leurs familles au sein des structures de secours et des structures hospitalières.

Accompagner les familles des victimes décédées et des victimes handicapées dans les premières démarches administratives et sociales.

4 Le bilan du PDASR 2010

4.1 Bilan des actions inscrites au PDASR

Répartition des actions de sécurité routière suivant l'enjeu :



Presque la moitié des actions inscrites au PDASR 2010, ont concerné l'enjeu Jeune (49%) faisant de celui-ci la cible privilégiée des porteurs d'action (1/3 des tués dans le département sont des jeunes de 15 à 24 ans).

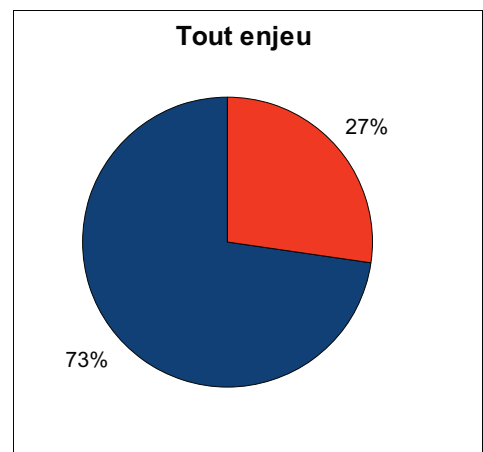
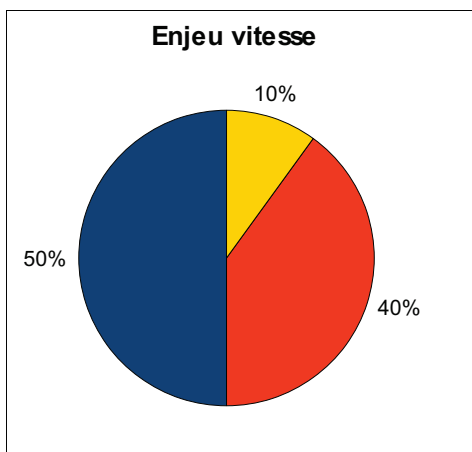
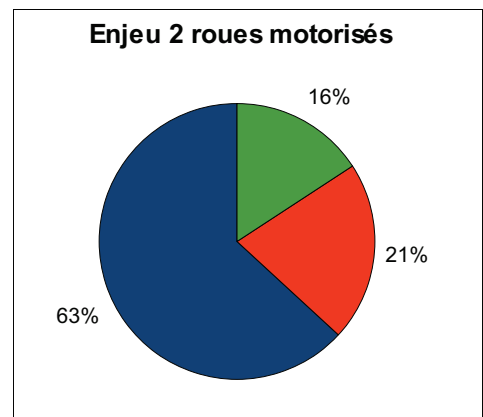
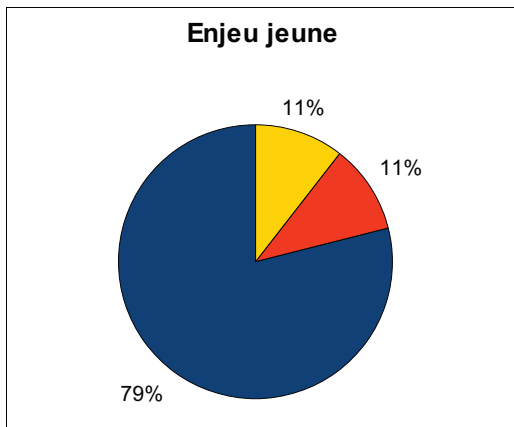
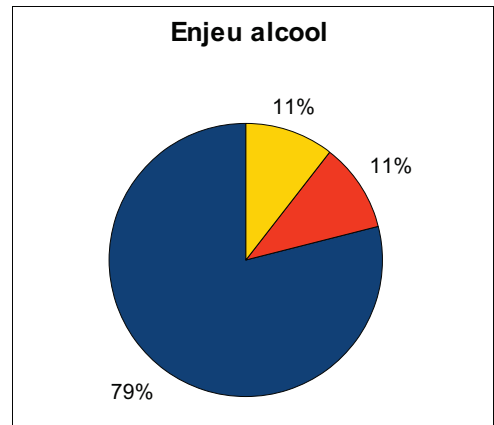
Répartition des actions par enjeu selon l'orientation

LIBELLE ENJEU	ORIENTATIONS	Nombre d'actions
2 roues motorisés	Formation-Education	4
2 roues motorisés	Information-Communication	12
2 roues motorisés	Infrastructure	3
Alcool	Contrôle-Sanction	2
Alcool	Formation-Education	2
Alcool	Information-Communication	13
Jeunes	Contrôle-Sanction	1
Jeunes	Formation-Education	26
Jeunes	Information-Communication	28
Vitesse	Contrôle-Sanction	1
Vitesse	Formation-Education	4
Vitesse	Information-Communication	5
Tout enjeu	Formation-Education	3
Tout enjeu	Information-Communication	8
	Total actions	112

Répartition des actions par orientation

Légende :

- Infrastructure
- Formation-Education
- Information-Communication
- Contrôle-Sanction



4.2 Détails des actions par enjeu

ENJEU JEUNE

N°	Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Statut de l'action
J1	APER	MAIF	Réalisée
J2	Sur le chemin de l'école	Ecole Louis Lagourgue	Réalisée
J3	A pied ou à vélo, tous en sécurité	Ecole de la Plaine des Gregues	Réalisée
J4	Opération Sécurité	Ecole Henri Morange	Réalisée
J5	Sensibilisation des jeunes aux dangers de l'alcool et de la vitesse	Collège ST Michel	Réalisée
J6	ASSR 1et 2-sensibilisation aux dangers de la route	Collège Hubert Delisle	Réalisée
J7	Journée de prévention (P-2R)	Collège Jules Solesse	Réalisée
J8	Journée de prévention P-C-2RM	Collège Les deux canons	Réalisée
J9	Droits et devoirs des piétons et cyclistes	Collège du 14ème KM	Réalisée
J10	Journée SR ALEFPA	ALEFPA	Reportée en 2011
J11	Piétons en marche	USEP	Réalisée
J12	ASSR à la rencontre des collégiens	MAIF	Réalisée
J13	Apprenons la ville	MAIF	Réalisée
J14	AAC	MAIF	Réalisée
J15	Ensemble à vélo	MAIF	Réalisée
J16	P'tit tour à vélo	USEP	Réalisée
J17	Exposcience Afrique	CIRASTI Réunion	Réalisée
J18	Action de promotion de la conduite accompagnée	DDE Education routière	Réalisée
J19	Projets LABEL VIE	MSR	Réalisée

ENJEU DEUX ROUES MOTORISES

N°	Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Statut de l'action
DR1	Le livre noir de la Sécurité Routière	FFMC	Réalisée
DR2	Motards d'un jour	FFMC	Réalisée
DR3	Sensibilisation des jeunes à la conduite d'1 deux roues	Handisoleil	Réalisée
DR4	Bilan 2009 des formations BSR	DDE Education routière	Réalisée
DR 5	Deux roues avant, et après ?	Lycée Professionnel de St Pierre	<i>En cours</i>
DR6	Comportement et sécurité routière - L'ASR et BSR	DDPJJ	Réalisée
DR7	T'as qu'une vie, les autres aussi alors réfléchis!	Collège Henri Matisse	<i>En cours</i>
DR8	Campagne d'information collège (ASSR et BSR)	DDE	Réalisée
DR9	Contrôle banalisé gendarmerie (Acquisition motocyclette)	DDE	Réalisée

ENJEU ALCOOL

N°	Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Statut de l'action
A1	Les jeunes, l'alcool et la route	Collège ST Charles	Réalisée
A2	Journée de prévention (alcool, conduites addictives et vitesse	Collège Jules Solesse	Réalisée
A3	Alternative pour une conduite responsable	Commissariat Le Port	Réalisée
A4	Lutte contre l'alcool au volant-guidon	Comité des sociétés d'assurance de la Réunion	Réalisée
A5	Alcool et drogues-effets et conséquences	Lycée Joly Potier	Réalisée
A6	Action de prévention pour les jeunes usagers de deux roues	Gendarmerie la réunion	Réalisée
A7	Sensibilisation des lycéens à la SR	Handisoleil- Lycée Bois	Réalisée
A 8	L'alcool et l'insécurité routière	Lycée Bel Air de Ste Suzanne	Réalisée
A9	Sensibilisation des jeunes à l'accidentologie et à ses conséquences	Handisoleil	Réalisée
A10	Intensifier la lutte contre l'alcool au volant et guidon	DDSP	Réalisée
A11	Conduite à risque	Collège Ravine des Cabris	Réalisée
A12	Soirée prévention SAM	Entreprise et Prévention	Réalisée
A13	La borne SIMALC, appareil de prévention	Gendarmerie la réunion	Réalisée
A14	La borne SIMALC, appareil de prévention	DDE Risc	Réalisée

TOUS ENJEUX

N°	Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Statut de l'action
TE1	Journée SR au Colosse	Lycée Gandhi	Réalisée
TE2	Journée portes ouvertes au RSMA	RSMA	Réalisée
TE3	Marcher, rouler, voyager et vivre en sécurité partout	IME Raymond Allard ALEFPA	Réalisée
TE4	Opération de sensibilisation à la vitesse et l'éco-conduite	21° SUD	Réalisée
TE5	Sensibilisation des jeunes à la culture SR	Handisoleil	Réalisée
TE6	Le deuil du plaisir, lequel choisir ? Boire ou Conduire	Association Portoise de Médiation	Réalisée
TE7	Création du Conseil Régional de jeunes de la SR	Handisoleil	Non réalisée
TE8	Communication Code Phare	DDE Risc	Réalisée
TE9	Kampus SR	ASCUR	Réalisée
TE10	Forum SR inter-établissement	Lycée de Vincendo	Réalisée
TE11	Acquisition d'outils de communication	DDE Risc	Réalisée
TE12	Opération « silhouette est »	Lycée Lepervanche - LP de St Pierre	Reportée en 2011
TE13	Communication - achat d'espaces	DDE Risc	Réalisée
TE14	Conception de vecteurs de communication adaptés aux spécificités locales	DDE Risc	Réalisée
TE15	Semaine de la SR	DDE Risc	Réalisée
TE16	Lutter contre les vitesses excessives en agglomération	DDSP	Réalisée
TE17	Sensibilisation de collégiens et de lycéens à la SR	Handisoleil	Réalisée
TE18	Carrefour des jeunes	Handisoleil	Réalisée
TE19	Journée de la SR	Collège de la Chatoire	Réalisé

DIVERS

N°	Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Statut de l'action
D1	Sensibilisation des retraités de la DDE à la SR	DDE - Education routière	Réalisée
D2	Sensibiliser les enseignants de la conduite en matière d'éco-conduite	DDE - Education routière	Réalisée
D3	Accompagner les auto-écoles à faible taux de réussite au permis B	DDE - Education routière	Réalisée
D4	Risques routiers seniors	MAIF	Non réalisée
D5	Fonctionnement du centre de ressources	DDE-Risc	Réalisée
D6	Formation à la conduite économique	Mairie de ST Paul	Réalisée
D7	Mise à la disposition des outils pédagogiques	DDE-Risc	Réalisée

D8	Formation des élus référents à la SR	DDE-Risc	Réalisée
----	--------------------------------------	----------	----------

Bilan des actions inscrites au PDASR 2010 nécessitant un support humain ou matériel

ENJEU JEUNE

N°	Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Supports utilisés
J1	APER	MAIF	Dvd : Léo et Margot passagers d'automobile, Célestin, Au coin de la rue cd-rom : les inséparables, le chemin de Tête en l'air, quizz : l'enfant piéton.
J2	Sur le chemin de l'école	Ecole Louis Lagourgue	Affiches sur le thème les piétons et la route DVD supports pédagogiques
J5	Sensibilisation des jeunes aux dangers de l'alcool et de la vitesse	Collège ST Michel	Le livre d'éducation civique et le livret sur la sécurité routière, des documents via internet sur le site concerné.
J7	Journée de prévention (Piétons – deux Roues)	Collège Jules Solesse	Lunettes alcool, simulateur 2 roues, voiture tonneaux.
J8	Journée de prévention Piétons – Cyclistes – deux roues motorisés	Collège Les deux canons	-
J12	ASSR à la rencontre des...	MAIF	Dvd : « le plein de cyclo », « envie de liberté », « sauve qui veut » diaporama Remise de documents : dépliants « les clés de la circulation », livret « le guide cyclo ».
J13	Apprenons la ville	MAIF	Vidéo : au coin de la rue, quizz : l'enfant piéton. Piste routière lunettes d'alcoolémie exposition : la bonne conduite.
J14	AAC	MAIF	Dvd : AAC Remise de « dépliants AAC » et « les clés de la signalisation ».
J17	Exposcience Afrique	CIRASTI Réunion	Voiture tonneau Test-choc Affiches et dépliants.
J18	Action de promotion de la conduite accompagnée	DDE Education routière	Ordinateur vidéo projecteur, dépliants, autocollants.

ENJEU DEUX ROUES MOTOTISES

N°	Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Moyens mis en œuvre
DR4	Bilan 2009 des formations BSR	DDE Education routière	Ordinateur.

ENJEU ALCOOL

N°	Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Moyens mis en œuvre
A1	Les jeunes, l'alcool et la route	Collège ST Charles	Articles de presse audience de procès concernant la circulation sous l'emprise de la consommation d'alcool ou de stupéfiants

A2	Journée de prévention (alcool, conduites addictives et vitesse)	Collège Jules Solesse	Lunettes Alcool Simulateur 2 roues Voiture tonneau
A5	Alcool et drogues-effets et conséquences	Lycée Joly Potier	Lunettes alcool Ethylomètres électroniques Simulateurs deux-roues et voiture tonneau Dépliants : alcool, vitesse, drogue, deux-roues motorisés, réglementation et conseils de sécurité Affiches : alcool, ceinture, vitesse, SAM.
A7	Sensibilisation des lycéens à la SR	Handisoleil- Lycée Bois	IDSR Divers diaporama, Logiciel Moduloroute, Simulateur de moto .
A9	Sensibilisation des jeunes à l'accidentologie et à ses conséquences	Handisoleil	Voiture tonneau, Simulateur de moto, Exposition de panneaux SR, Conférences.
A11	Conduite à risque	Collège Ravine des Cabris	Affiches : alcool, ceinture, vitesse Dépliants : alcool, drogues, vitesse, ceinture, deux-roues motorisées, jeunes et sécurité routière. Réglementation et conseils de sécurité. Outils : éthylotests Matériel mis à disposition : lunettes alcool, simulateurs deux-roues, voiture-tonneau.

TOUS ENJEUX

N°	Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Moyens mis en œuvre
TE1	Journée SR au Colosse	Lycée Gandhi	IDSR Dépliants, affichettes.
TE2	Journée portes ouvertes au RSMA	RSMA	-
TE3	Marcher, rouler, voyager et vivre en sécurité partout	IME Raymond Allard ALEFPA	Voiture tonneau, test-choc, dépliants, Simulateur 2 roues.
TE4	Opération de sensibilisation à la vitesse et l'éco-conduite	21° SUD	voiture-tonneau, Simulateur deux-roues, SAS pédagogique ceinture, Test-choc + outils de communication (affiches, dépliants sur la vitesse).
TE10	Forum SR inter-établissement	Lycée de Vincendo	-
TE18	Carrefour des jeunes	Handisoleil	Matériel de la cellule SR, voiture tonneaux, vidéo, test chocs, expositions
TE19	Journée de la SR	Collège de la Chatoire	Ateliers et conférences, documentation Atelier simulateur deux roues et ses intervenants Atelier voiture tonneau et ses intervenants Dépliants, piétons et routes, jeunes et sécurité routière, signalisation routière 230 objets de communication pour les 5e et 190 objets de communications pour les 3 ^e .

DIVERS

N°	Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Moyens mis en oeuvre
D1	Sensibilisation des retraités de la DDE à la SR	DDE - Education routière	Ordinateur vidéo projecteur dépliants, autocollants.
D2	Sensibiliser les enseignants de la conduite en matière d'éco-conduite	DDE - Education routière	Ordinateur vidéo projecteur Boîtiers ECO-MOBIL Brochures et documentations Locations de véhicules à 7 places.
D3	Accompagner les auto-écoles à faible taux de réussite au permis B	DDE - Education routière	Ordinateur Vidéo projecteur.

D4	Risques routiers seniors	MAIF	Dvd "une tranche de vie", "prévention des risques routiers pour les seniors".
----	--------------------------	------	---

Autres actions réalisées en 2010 inscrites sur le site "action locale"
(mais ne figurant pas dans le document du PDASR 2010)

En cours d'année, des demandes d'actions, ne nécessitant pas de financement, ont été mises en place par des établissements scolaires, des entreprises et diverses associations.

Ces actions menées avec les forces de l'ordre, la prévention MAIF, la prévention routière, le SDIS ont avant tout mobilisé des moyens humains et des moyens matériels dont disposent ces différents partenaires (voiture tonneau, test choc, simulateurs deux roues motorisés, réactiomètres, simulateurs alcool) et qui sont mis gratuitement à disposition des porteurs d'actions.

Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Supports utilisés
COLLEGE		
Les dangers de la route	Collège Bernica	Voiture tonneau, témoignages, support vidéo.
Sensibilisation à la sécurité routière	Collège Le Ruisseau	-
Comment devenir un usager des bus exemplaire	Collège Jules Reydellet	-
Journée de sensibilisation aux risques routiers	Collège Quartier Français L. Langrenier	Journée banalisée, divers ateliers pratiques et théoriques destinés à sensibiliser les collégiens sur les principales règles de sécurité.
Journée sécurité routière 7 mai	Collège Simon Lucas	Bus: exercice d'évacuation information papier, discussions, vidéo exercice de désincarcération...

LYCEE		
Sensibilisation à la conduite accompagnée	Lycée Bellepierre	
Sensibilisation aux risques liés à la consommation d'alcool et de drogues	Lycée Ste Suzanne	Brochures INPES/MILDT spot TV Intervention des professionnels du Réseau Oté.
Les jeunes et la sécurité routière	Lycée Professionnel Jean Perrin	- voiture tonneaux - Test chocs - lunette d'alcoolémie - simulateur de roue - dépliant.
Sensibilisation à la conduite accompagnée	Lycée Bellepierre	Atelier d'une heure avec un animateur de la prévention MAIF Documents papier et vidéo.
Sécurité routière au lycée Amelin	Lycée professionnel Isnelle AMELIN	-
Ne prenez pas la route, partagez-la...	Lycée professionnel Isnelle AMELIN	-
Sensibilisation des lycéens à la sécurité routière	Lycée Bellepierre	Court test de code et Diffusion de messages relatifs au comportement à adopter sur la route.
Sensibilisation aux risques liés à la consommation d'alcool et de drogues	Lycée Ste Suzanne	Brochures INPES/MILDT spot TV.
Sensibilisation à l'Apprentissage Anticipé de la conduite	Lycée Evariste de Parry	Vidéo-projection.

AUTRE STRUCTURE SCOLAIRE		
Du bon usage des voies de circulation : partage de la route	Education nationale	Caméra type VIO POV 1.5M et logiciel. Réalisation et gravure de 270 cédéroms destinés aux officines auto-écoles dans le cadre de la formation des conducteurs et récupération de points. Accessibilité à tout public sur internet(blog).
Journée de sensibilisation sur la sécurité routière	IDSR	-
Jeunes responsables sur la route	Ecole élémentaire J-Albany de St-André	IDSR Affiches : Alcool, Ceinture, Générique, SAM, Vitesse Dépliants sur les thèmes : Vitesse, ceinture, piétons... sacoches SAM -K/WAY SAM - Porte-clés - Stylos - Gilets fluorescents - T-shirt - bracelets - Cordon de GSM – éthylotests.
Sensibilisation et prévention routière	Ecole Leconte de Lisle	-
MotorBike Fever	IUT	Dépliants Ateliers vitesse et alcool IDSR.
Prévention routière deux roues motorisées	IDSR (retraité de l'éducation nationale)	Simulateur 2 roues Honda.

COLLECTIVITE TERRITORIALE		
Finale départementale d'éducation routière	Mairie Ste Marie	Voiture tonneau et crash-test
Les jeunes enfants, leurs parents et la sécurité routière	Conseil Général	mise à disposition des parents de documents ciblant les enjeux du département dans le domaine de la sécurité routière
Centre d'éducation routière	Mairie de ST-DENIS	-
Sensibilisation des agents du Département sur la lutte contre facteurs d'accidents et le respect du code de la Route	Conseil Général	Diffusion par intranet de messages relatifs aux enjeux de sécurité routière et renforcement de l'information par la mise à disposition de documents dans les Points ;Info- Santé de la collectivité.

ASSOCIATION/ENTREPRISE/ADMINISTRATION		
Handistraction »CULTURELLES ET SPORTIVES »	Handisport de St Benoît	Sacoches SAM K/WAY SAM Porte-clés Stylos Gilets fluorescents Atelier de sensibilisation Atelier CUCS.
Jour de Sport Saint-Paul	OMS St PAUL	Voiture tonneau / test choc / simulateur de 2 roues/ lunettes de sensibilisation à l'alcoologie / affiches/ dépliants IDSR.
Carrefour des Jeunes	Association Handisoleil	Diverses photos et diaporama.
Création d'une affiche pour la semaine locale de Sécurité Routière	Association Handisoleil	Matériel informatique.
Sensibilisation des jeunes de lycée à la sécurité routière	Association Handisoleil	Divers diaporama Simulateur moto Voiture tonneau Logiciel Moduloroute de la Prévention Routière Expositions diverses.

Le résultat d'une conduite irréfléchie	Association Handisoleil	Une exposition réalisée par les élèves Un deux roues accidenté.
Journée de prévention et de lutte contre les drogues	Club Animation Prévention	test-choc, voiture tonneau, gadgets, dépliants, Simulateur 2 roues, IDSR.
Kaloubadia la Kour	Association de Quartier des Alamandas	affiches, dépliants gadgets (stylos...) intervention d'IDSR sur l'alcool et la vitesse.
Journée de Sécurité Routière	Moto Club du Tampon	Panneaux d'information, lunettes d'alcoolémie, test-choc, simulateur 2R, voiture-tonneau.
Forum santé IRTS de ST Benoît	IRTS	-
Les addictions et vous n'attendez pas le pire	CCAS Trois Bassins	Voiture tonneau, test choc, lunette alcool, projection de film, affiches, brochures, débats.
Tournoi de foot vacances	CCAS Saint-Leu	Affiches/Banderolles/Flyers IDSR Voiture tonneau/Test Choc/Simulateur 2 roues Gadgets (stylos à remettre à chaque jeune lors des remises de récompenses (si possible 300), portes clés,...). Tee-shirts, Casquettes
Journée citoyenne	CCI Réunion	-
Sensibilisation aux risques liés à la sécurité routière	DIRISI	-
Prévention routière	DIRISI	Voiture tonneaux, réactimètres, simulateur de 2 roues, voiture tonneau, test choc ceinture. Affiches, prospectus, dépliants.
Adolescents et pré-adolescents en difficulté et la route	DDSP POLICE	-
Sensibilisation à la conduite des deux roues	DDSP POLICE	-
Conduite des deux roues motorisés	DDSP POLICE	-
Prévention routière	RSMA LA REUNION	-
Fil rouge sécurité	Air France	- voiture-tonneau - testochoc - simulateur 2 roues - atelier alcool/drogue - dispositif de contrôle (police nationale).
Actions de sensibilisation à la Sécurité Routière dans le cadre de la fête du Chouchou	La Poste	Simulateur 2 roues et Test-choc.
Challenge interne "Bus d'Or"	SODIPARC	Simulateur deux roues test-choc, module alcool, plaquettes d'informations, débat, stands, échange.

Au total, ce sont **112 actions** qui ont été mises en œuvre en 2010.

Intervenants départementaux de sécurité routière

Les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) sont intervenus 112 journées au cours de cette année. Ils ont animé 291 ateliers :

- 37 ateliers voiture tonneau
- 29 tests choc
- 56 ateliers simulateurs deux roues motorisées
- 33 ateliers alcool et drogues
- 58 module alcool au tribunal
- 14 ateliers réactiomètre
- 10 ateliers divers,

- 54 ateliers généraux (semaine de la sécurité routière)

Outre les actions précitées de sensibilisation engagées en direction des milieux scolaires et universitaires, en direction du monde de l'entreprise ou des milieux associatifs, l'année 2010 a été ponctuée de formations et de réunions de travail :

- information et sensibilisation ont été mises en place à destination de 24 élus et administratifs sur le thème des « élus correspondants et référents sécurité routière »
- forum réunissant l'ensemble des IDSR du Département.
- étude d'approfondissement sur les accidents « piétons »
- Trois groupes de travail ont été mis en place sur l'initiative de l'Éducation Nationale fin 2009. Le premier a pour objectif de réaliser un plan de prévention du risque routier (PPRR) au sein du service, les deux autres concernent l'amélioration de la prise en charge de la sensibilisation et de la formation à la sécurité routière dans le premier et second degré.
- formation de cinq nouveaux chargés de mission sécurité routière

4.3 Bilan financier

Le montant du BOP 207 action 2 (mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière) pour l'année 2010 s'élève à 104 000 €. Les dépenses se répartissent comme suit:

Communication	
Conception de vecteurs de communication (spot, affiche)	5288
Participation à l'émission « Code phare »	8799
Total	14087

Achat et réparation matériel pédagogique	
Réparation voiture tonneau, test choc et simulateur 2 RM	11681
Simulateur alcoolémie	3966
Ethylotests électroniques	10516
Total	26163

Action de sécurité routière	
Journée de la courtoisie	961
Location motocyclette contrôle Police et Gendarmerie	8819
Opération SAM	15000
Total	24780

Fonctionnement	
Logistique AGIR (Formation, frais de déplacement IDSR/CMSR)	13274
Location salle Forum IDSR	2100
Assurance outils pédagogiques	3640
Frais de douanes	5928
Acquisition petits matériels	10760
Divers	3268
Total	38970

Récapitulatif du bilan financier Etat:

- communication: 14 087
- Achat et réparation matériel pédagogique: 26 163

- Action de sécurité routière: 24 780
- Fonctionnement: 38 970

Total général : 104 000 €

Le Conseil Régional a abondé le budget du PDASR 2010 en attribuant sur son budget une enveloppe de **91 893 €** pour subventionner des actions inscrites à ce dernier.

Tableau de financement du Conseil Régional			
Intitulé action	Porteur action	Coût action	Subvention Région
Piétons en marche	USEP	5 000	2 000
Ensemble à vélo	Prévention MAIF	3 100	1 500
P'tit tour à vélo	USEP	44 400	10 000
Deux roues avant, et après ?	LP St Pierre	1 600	1 200
Comportement et Sécurité routière - ASR et BSR	Association Objectif 974	11 400	5 000
L'alcool et l'insécurité routière	Lycée Bel Air Ste Suzanne	500	500
Soirée prévention animation SAM	Association Entreprise et Prévention	125 318	16 275
Acquisition d'une borne SIMALC	DDE - Sécurité Routière	4 938	4 938
Sensibilisation des jeunes à la culture sécurité routière	Association Handi Soleil	2 000	1 000
Le deuil du plaisir, lequel choisir ? Boire ou conduire ?	Association Portoise de Médiation	12 250	4 000
Kampus sécurité routière	ASCUR	2 680	1 980
Acquisition d'outils de communication	DDE - Sécurité Routière	9 000	3 000
Opération "silhouettes est"	Lycée Lepervanche – St Pierre	4 500	3 500
Communication : achat d'espaces	DDE - Sécurité Routière	15 000	5 000
Conception de vecteurs de communication adaptée aux spécificités locales	DDE - Sécurité Routière	20 000	6 000
Semaine de la sécurité routière	DDE - Sécurité Routière	30 000	15 000
Sensibilisation des collégiens et des lycéens à la sécurité routière	Association Handi Soleil	2 000	1 000
Mise à disposition d'outils pédagogiques	Parc départemental	58 000	10 000
Conseil Régional		351 686 €	91 893 €

Le Conseil Général a abondé le budget du PDASR 2010 en attribuant sur son budget une enveloppe de **98 361 €** pour subventionner des actions inscrites à ce dernier.

Tableau de financement du Conseil Général			
Intitulé action	Porteur action	Coût action	Subvention Département
ASSR 1 et 2	Collège Hubert Delisle	200	100
Droits et devoirs du piéton et du cycliste	Collège du 14 ^{ème} KM-TAMPON	561	561
T'as qu'une vie, les autres aussi alors réfléchis!	Collège Henri Matisse	18 830	11 200
Campagne d'information collège	DDE	2 000	2 000
Soirées prévention animation SAM	Entreprise et Prévention	115 500	15 000
Création du Conseil Général de Jeunes de la Sécurité Routière	Association Handisoleil	15 000	7 500
Acquisition d'outils de communication	DDE/Risc	9 000	3 000
Communication-achat d'espaces	DDE/Risc	15 000	5 000
Conception de vecteurs de communication adaptés aux spécificités locales	DDE/Risc	20 000	6 000
Mise à la disposition des outils pédagogiques	DDE/Risc	58 000	48 000
Conseil Général		253 591 €	98 361 €

5 LE PDASR 2011

5.1 Une démarche partenariale

L'élaboration du Plan Départemental de Sécurité Routière se fait dans le cadre d'une démarche partenariale, avec :

- **la région et le département** participent à la politique locale de lutte contre l'insécurité routière par leurs aides au financement des actions inscrites au PDASR,
- **les collectivités territoriales** suivant la charte signée en 2006 entre l'Association des Maires et l'État, ont désigné pour chaque collectivité deux référents sécurité routière (un élu et un technicien),
- **les entreprises** s'impliquent de plus en plus dans la mise en place d'actions de sensibilisation sécurité routière. Plusieurs d'entre elles ont signé une charte avec la Sécurité Routière et la CGSS (Prévention),
- **les assurances** participent au financement de certaines actions notamment celles concernant les deux roues, la lutte contre l'alcool au volant, les messages de sécurité routière vers leurs assurés,
- **les associations** reçoivent des publics en difficulté, des jeunes hors circuit scolaire et qui mènent des actions de proximité dans les quartiers. Ces associations font un travail de fond sur le terrain avec des animateurs ayant reçu une formation sécurité routière.

5.2 Des actions proposées par les partenaires

En début d'année, l'ensemble des partenaires de la sécurité routière a été sollicité pour proposer des actions de nature à lutter contre les principaux facteurs d'accidents mis en avant par l'observatoire départemental de sécurité routière dans le cadre du document général d'orientations et de l'analyse des accidents de l'année précédente.

Ces actions portent :

- sur les infrastructures dont les gestionnaires sont fortement mobilisés,
- sur la sensibilisation et la formation dans le cadre du continuum éducatif et de l'apprentissage de la conduite,
- sur la sensibilisation et la formation dans le cadre professionnel,
- sur la sensibilisation dans le cadre d'événements festifs,
- sur la sensibilisation dans le cadre associatif et sportif,
- sur la mise en place de contrôles ciblés et adaptés au contexte.

La cellule Sécurité et Circulation Routière accompagne ces actions en :

- mettant à disposition des porteurs d'actions les outils pédagogiques dont elle dispose (voiture tonneau, test-choc, simulateur deux roues), des affiches et dépliants, des documents audiovisuels et informatiques de formation,
- mobilisant les IDSR pour l'animation d'ateliers de sécurité routière (vitesse, alcool, ceinture de sécurité, dispositif de retenue pour enfants, deux roues motorisés...),
- faisant l'acquisition de nouveaux outils de formation (réactionmètre),
- réalisant des audiovisuels et des visuels adaptés aux spécificités du réseau routier et aux comportements des usagers réunionnais et en les diffusant sur des réseaux de grande écoute (télévision et cinéma), diffusant 2 minutes de sécurité routière dans l'émission Code Phare,
- organisant la semaine de la sécurité routière.

5.3 Des programmes spécifiques

En complément des actions proposées par les divers partenaires de la sécurité routière, le PDASR met en œuvre chaque année des programmes spécifiques:

- « AGIR » qui compte une cinquantaine d'intervenants bénévoles qui participent à la définition des actions et à leur animation,
- « ECPA » constitué de professionnels de l'automobile, d'infrastructure, de santé, des forces de l'ordre, des spécialistes d'écoute dont l'objectif est la réalisation d'enquêtes sur les accidents (pour le moment suspendu compte tenu de la difficulté à rassembler les différents "experts").
- « LABEL VIE » qui s'adresse aux jeunes de 14 à 28 ans qui souhaitent mener une action de sécurité routière. Une communication sera faite à destination des jeunes pour leur faire connaître ce programme.

5.4 Un plan de communication

Un plan de communication est élaboré annuellement et intégré au PDASR. Il décline localement les campagnes programmées au niveau national et définit les thèmes des actions qui seront élaborés et mis en œuvre.

5.5 Un plan départemental de contrôle routier

Sous la présidence de Monsieur le Sous Préfet de Saint-Benoît délégué à la Sécurité Routière le comité de pilotage du plan départemental de contrôle routier s'est réunie le 28 avril 2011.

L'objet principal de cette réunion était d'établir pour l'année 2011 les orientations du plan départemental de contrôle routier après présentation par l'observatoire départemental de sécurité routière de l'accidentalité locale 2010 et des enjeux retenus dans le document général d'orientation 2008 - 2012

Au vu de l'analyse de l'accidentologie 2010 :

- dégradation du comportement des conducteurs (comme la présence d'alcool),
- pourcentage élevé de victimes graves parmi les deux roues motorisés
- pourcentage élevé de victimes graves chez les piétons,
- maintien d'un pourcentage élevé de victimes graves dans la tranche d'âge 15-24 ans,
- maintien d'un pourcentage élevé d'accidents mortels de nuit,
- accroissement du nombre d'accidents mortels les weekends et pendant les périodes de fêtes,
- localisation des personnes tuées principalement hors agglomération sur le réseau structurant RN (52%) et en agglomération sur le réseau communal (31%).

les objectifs retenus pour le plan de contrôle 2011 porteront sur :

Pour y parvenir, durant l'année 2011, les objectifs département, arrêtés en concertation avec les Forces de l'Ordre et les Procureurs de la République sont par ordre de priorité :

- la lutte contre les conduites addictives
- La lutte contre l'insécurité routière liée aux deux roues motorisés
- La lutte contre les excès de vitesse ou la vitesse inadaptée
- La lutte contre les mauvaises habitudes de conduite (non-port de la ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière, usage de téléphones portables) et la conduite sans titre valable (défaut d'obtention du permis de conduire, permis de conduire invalidé).
- La verbalisation des fautes de conduite graves (non-utilisation des indicateurs de changement de direction, refus de priorité, dépassement dangereux, non-respect des distances de sécurité et plus particulièrement pour les poids-lourds).
- La poursuite des opérations coordonnées et centralisées faisant intervenir l'ensemble des forces de l'ordre en complément des contrôles systématiques et quotidiens désignées sous l'appellation « routes bleues ».
- La mise en place, en complément de l'action quotidienne de la DEAL, d'opérations de contrôles coordonnées à destination des transports de marchandises et de personnes (plus particulièrement les transports scolaires et les services occasionnels), au rythme d'une par semestre à la DEAL.
- La mise en service de 3 nouveaux radars fixes automatiques sur la RN1, RN2 et RN3.

5.6 Les enjeux 2011

Enjeu vitesse

Infrastructure

- Mobiliser les concepteurs et les gestionnaires de voirie en vue d'améliorer la cohérence et la pertinence de la signalisation et des équipements,
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération et aux abords des écoles .

Information Communication

Communiquer sur les risques de la vitesse et ses conséquences (physiques, judiciaires, administratives, financières),

- Promouvoir la conduite apaisée (Eco Conduite),
- Impliquer des jeunes accidentés pour des actions de sensibilisation.

Formation Éducation

- Sensibiliser le personnel des services de l'État, des collectivités, et des entreprises aux dangers de la vitesse et les initier à la conduite apaisée,
- Intégrer dans la formation des conducteurs un volet sur les dangers de la vitesse et sur la nécessité d'une conduite apaisée,
- Intégrer dans le cursus des lycéens une sensibilisation aux dangers de la vitesse et à la conduite apaisée.

Enjeu alcool

Information Communication

- Communiquer sur les risques de la conduite avec alcool et ces conséquences (physiques, judiciaires, administratives, financières),
- Promouvoir le déplacement par des modes de transports alternatifs notamment en sortie de discothèque.

Formation Éducation

- Informer les usagers de deux-roues motorisés sur le sur-risque de la conduite sous emprise de l'alcool d'un deux-roues motorisé,
- Promouvoir et valoriser le principe du conducteur désigné (opération SAM),
- Promouvoir l'auto contrôle,
- Sensibiliser et responsabiliser les parents,
- Intégrer dans la formation des conducteurs de deux-roues motorisés un volet sur le sur-risque de la conduite sous emprise de l'alcool d'un deux-roues motorisé,
- Intégrer dans le cursus des élèves une sensibilisation aux effets et aux dangers de l'alcool,
- Mobiliser les organisateurs de soirées et de manifestations festives, les milieux associatifs et étudiants, les clubs et associations sportives pour faciliter la mise en place de mesures préventives vis à vis de l'alcool festif,
- Mobiliser les entreprises, les collectivités territoriales et les services de l'État sur le risque alcool,
- Renforcer les actions de sensibilisation au tribunal.

Enjeu Jeune de 15-24 ans

Information Communication

- Inciter et soutenir les actions de sécurité routière portées par les jeunes (Label Vie),
- Communiquer sur les bons comportements dans la conduite,
- Promouvoir les concours éducatifs et valoriser ce travail.,
- Promouvoir l'apprentissage anticipé de la conduite avant et après 18 ans.

Formation Éducation

- Mobiliser, sensibiliser et former l'ensemble des structures éducatives (primaire, secondaire, supérieure, et professionnelle) et les collectivités dans le cadre du continuum éducatif afin de développer les actions menées depuis l'école maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur que ce soit dans les filières générales ou professionnelles et hors du milieu scolaire,
- Mobiliser les entreprises sur le risque routier des jeunes salariés,
- Sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques notamment lors des sorties festives (SAM),
- Porter la sécurité routière dans le monde sportif avec les éducateurs et les accompagnateurs,
- Favoriser le développement de l'A.A.C.,
- Intégrer la S.R. dans les journées d'appel et de préparation de la défense,
- Impliquer les assureurs en tant que relais de sensibilisation.

Enjeu deux roues motorisés

Infrastructure

- Aménager les secteurs identifiés comme accidentogènes pour les deux roues motorisés,
- Mobiliser les aménageurs et les gestionnaires de réseaux routiers pour une meilleure prise en compte des spécificités des deux roues motorisés et une mise en sécurité des infrastructures,
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération intégrant les spécificités des deux roues motorisés et les dangers que représentent certains dispositifs à leur égard.

Information Communication

- Impliquer les motos-écoles, les concessionnaires, les assureurs et les clubs moto en tant que relais de sensibilisation,
- Informer un large public sur les spécificités de la conduite d'un deux-roues motorisés et promouvoir le partage de la route,
- Communiquer sur l'obligation de suivre une formation d'une durée minimum de 3 heures pour les titulaires d'un permis B délivré à compter du 1er janvier 2007, pour la conduite d'un deux roues motorisé qui n'excède pas 125 cm³ et la puissance de 15 chevaux.

Formation Éducation

- Mobiliser les chefs d'entreprises en vue de sensibiliser leurs employés à la prise en compte des deux-roues motorisés,
- Impliquer les enseignants de la conduite afin d'intégrer dans la formation des automobilistes un volet partage de la route,
- Renforcer l'implication des établissements scolaires d'enseignement général et professionnel afin d'intégrer dans le cursus des élèves une sensibilisation à l'usage d'un deux-roues motorisé et au partage de la route.

Enjeu Usagers Vulnérables (piétons et cyclistes)

Piétons

Infrastructure

- Aménager les secteurs identifiés comme accidentogènes pour les piétons,
- Mobiliser les aménageurs et les gestionnaires de réseaux routiers pour une meilleure prise en compte des déplacements piétons aussi bien dans les projets routiers nouveaux que sur le réseau existant,
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération en vue d'améliorer la pertinence du positionnement des passages protégés, leur signalisation et leur sécurisation par des équipements adaptés,
- Développer les zones 30 et les zones de rencontre,
- Réaliser des diagnostics de sécurité au droit des établissements scolaires et concevoir des aménagements en conséquence,
- Lutter contre le stationnement gênant sur trottoir.

Information Communication

- Informer un large public sur les spécificités des accidents de nuit impliquant des piétons (perception des piétons, présence sur voies rapides, alcoolémie,...),
- Mettre en place un groupe de travail en charge de proposer des actions de sensibilisation dont l'objectif serait de responsabiliser les parents et les accompagnateurs d'élèves.

Formation Éducation

- Former les jeunes piétons dans l'enseignement primaire et généralisation du permis piéton,
- Former les techniciens des gestionnaires de voirie à la prise en compte des piétons et à la réalisation d'aménagements adaptés à leurs déplacements,

- Intégrer dans la formation des conducteurs un volet partage de la route,
- Impliquer les agents des forces de l'ordre (en particulier police municipale) dans la sensibilisation des piétons infractionnistes.

Cyclistes

Infrastructure

- Développer les aménagements spécifiques pour les cyclistes,
- Mobiliser les aménageurs et les gestionnaires de réseaux routiers pour une meilleure prise, en compte des déplacements cyclistes dans les projets routiers nouveaux et sur le réseau existant,
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération en vue d'améliorer la prise en compte des déplacements cyclistes (zone de rencontre, zone 30, prise en contre sens interdit,...).

Information Communication

- Impliquer les OMS, la Jeunesse et Sports, l'USEP, les fédérations sportives, les associations de cyclistes,... en tant que relais d'information,
- Informer un large public sur la conduite d'un vélo et promouvoir le partage de la route,
- Formation Éducation,
- Former les jeunes cyclistes dans l'enseignement primaire,
- Former les techniciens des gestionnaires de voirie à la prise en compte des cyclistes et à la réalisation d'aménagements adaptés à leurs déplacements,
- Intégrer dans la formation des conducteurs un volet partage de la route,
- Impliquer les communes dans le développement des pistes d'éducation routière.

5.7 Le programme d'actions 2011 (voir en annexe)

Les fiches (uniquement celles qui nécessitent une subvention) décrivant précisément les actions proposées dans le cadre du PDASR 2011 (thème, objectif, cible, démarche de sensibilisation ou de formation mise en œuvre, ateliers pédagogiques, partenaires, coût de l'action et demande de financement justifié) se trouvent dans la partie annexe du présent PDASR.

En annexe est joint également la liste de l'ensemble des actions de sécurité routière (avec ou sans subventions).

5.8 Tableau financier du PDASR 2011 (voir en annexe)

Dès validation par l'État, le Conseil Régional et le Conseil Général des actions et du montant des subventions accordées, les porteurs d'actions seront informés par le coordinateur sécurité routière et pourront engager leurs actions.

6 Annexe

- Tableau global
- Tableau financier
- Liste des actions avec subvention

Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière

LISTE DES ACTIONS LOCALES DE SECURITE ROUTIERE - ANNEE 2011

Département : La Réunion
Date de l'édition : Mai 2011

Libellé de l'enjeu	Codification actions subventionnées	Nombre d'actions	Organisme
Enjeu : 2 roues motorisés			
<u>Orientation : Contrôle-Sanctions</u>			
Achat d'un appareil de mesure du bruit (sonomètre) émis par les cyclomoteurs	DR7		GENDARMERIE NATIONALE
Contrôles routiers 2 roues motorisées avec motocyclette banalisée	DR1		DDSP POLICE
Total Orientation : Contrôle-Sanctions		2	
<u>Orientation : Formation-Education</u>			
Rallye motocycliste à destination des motards civils	DR5		GENDARMERIE NATIONALE
T'as qu'une vie, les autres aussi. Alors réfléchis ! (Action 2010)			COLLEGE HENRI MATISSE
Total Orientation : Formation-Education		2	
<u>Orientation : Information-Communication</u>			
Débat avec les parents d'utilisateurs de la route	DR2		COLLEGE VINCENDO
Deux roues en toute sécurité (équipements)	DR3		LYCEE EVARISTE DE PARNY
La route vue des piétons et des deux roues	DR4		COLLEGE VINCENDO
Relais Calmos Péri "circulation inter-files"	DR6		FFMC 974 - Fédération
Civisme en lien avec la sécurité routière			COLLEGE PLATEAU GOYAVES
Contrôle de l'état des deux-roues à moteur au lycée			LYCEE ROLAND GARROS
Informé, c'est responsabilisé			LYCEE BEL AIR
Journée citoyenne de sécurité routière			LYCEE LA SALLE ST CHARLES
Le partage de la route et la conduite d'un 2 roues motorisé			COLLEGE ST CHARLES
Sécurité routière et citoyenneté			LYCEE LA SALLE ST CHARLES
Sécurité routière et deux roues			COLLEGE 14EME KM
Sensibilisation à la conduite d'un deux-roues motorisés			COLLEGE GASTON CROCHET
Sensibilisation des élèves de 5ème à la circulation en 2 roues			COLLEGE BASSIN BLEU
Sensibilisation, Prévention, Civisme liés à l'insécurité routière			CFA de St-André
Sensibiliser et initier les élèves à la conduite d'un deux roues			COLLEGE SIMON LUCAS
Sensibiliser les collégiens à la conduite d'un deux roues motorisé			COLLEGE PAUL HERMANN
Sensibiliser les motards à la sécurité routière			MOTO CLUB DU TAMPON
Total Orientation : Information-Communication		17	
Total Enjeu : 2 roues motorisés		21	

Libellé de l'enjeu	Codification actions subventionnées	Nombre d'actions	Organisme
<p>Enjeu : Alcool</p> <p><u>Orientation : Contrôle-Sanctions</u> Lutter contre les conduites sous l'influence de l'alcool Total Orientation : Contrôle-Sanctions</p> <p><u>Orientation : Information-Communication</u> Vitesse, alcool et ses conséquences Fun Mission Kart Journée sécurité routière Prévention Sam alcool et volant Scooters sans l'effet Sécurité routière...Nous jeunes, tous acteurs!!! Electropicales (sensibilisation alcool) Intervention sécurité routière : alcool et drogues Jour de Sport Saint-Paul 2011 Journée prévention routière (sensibilisation vitesse/alcool/drogues) Journée Sécurité Routière Journée Sécurité routière sur l'alcool et drogues Opération Ville Vie Vacances de Plateau Caillou: prévention de la sécurité routière Opération Ville Vie Vacances de Plateau Caillou: prévention de la sécurité routière Pôle Mécanik Show International 2011 Prévenir le risque des deux roues motorisées Prévention sécurité routière Sensibilisation aux dangers liés à la conduite des stupéfiants chez les usagers de la route. Sensibilisation des jeunes sur l'alcool et la drogue Total Orientation : Information-Communication Total Enjeu : Alcool</p>	<p>A4</p> <p>A1 A2 A3 A5 A6 A7</p>	<p>1</p> <p>19</p> <p>20</p>	<p>DEAL - USR</p> <p>MAIRIE ST-BENOIT MISSION LOCALE DE L'EST LYCEE PROFESSIONNEL Isnelle ENTREPRISE ET PREVENTION INCIVIL & VILLE CCAS DE CILAOS ELECTROPICALES LYCEE MAHATMA GANDHI OMS ST PAUL MARINE NATIONALE ALEFPA COLLEGE SIMON LUCAS Mairie</p> <p>Association Tunning LYCEE POLYVALENT ALIZEES DU CAP DDSP POLICE COLLEGE LE RUISSEAU</p>
<p>Enjeu : Jeunes</p> <p><u>Orientation : Formation-Education</u> Centre d'éducation routière AAC APER Apprenons la ville ASSR Journée de sécurité routière Prévention sécurité routière - 2011 Sécurité routière et handicap</p>	<p>J2</p>		<p>MAIRIE ST-DENIS PREVENTION MAIF ANTENNE PREVENTION MAIF ANTENNE PREVENTION MAIF ANTENNE PREVENTION MAIF ANTENNE COLLEGE DEUX CANONS COLLEGE LE RUISSEAU DDSP POLICE</p>

Libellé de l'enjeu	Codification actions subventionnées	Nombre d'actions	Organisme
Utilisation de la route Coquin de Marvin Kampus Sécurité Routière (action SR 2010) Sensibilisation pour une conduite responsable Total Orientation : Formation-Education		12	COLLEGE BEAUSEJOUR COQUIN DE MARVIN UNIVERSITE DE LA REUNION Centre formation TETRA
<u>Orientation : Information-Communication</u> Campagne d'information collèges Plus fort que la violence : le respect. ASSR - Dispositif sécurité routière Carrefour Jeunes du Tampon Forum des métiers de la défense Journée Sécurité routière Prévention à la sécurité dans les transports scolaires Prévention sécurité routière Semaine de la sécurité routière - CLG TITAN Sensibilisation aux dangers de la route en milieu scolaire Sensibilisation à la conduite accompagnée et connaissance du code de la route Sensibilisation à la sécurité routière Sensibilisation à la sécurité routière en 5° Sensibilisation des lycéens à la sécurité routière - Lycée Bellepierre Total Orientation : Information-Communication	<i>J1</i> <i>J3</i>	14	DEAL - USR COLLEGE AUGUSTE COLLEGE BORY ST VINCENT ASSOCIATION HANDISOLEIL MISSION LOCALE NORD COLLEGE DEUX CANONS COLLEGE BEAUSEJOUR RSMA COLLEGE TITAN DDSP POLICE LYCEE POLYVALENT COLLEGE PRIVE MARTHE COLLEGE THERESIEN CADET LYCEE POLYVALENT
Total Enjeu : Jeunes		26	

Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)
Année 2011

MISE A JOUR LE : 20 avril 2011

Budget prévisionnel :

ETAT :	83 000 €
REGION :	84 493 €
DEPARTEMENT :	84 645 €
	252 138 €

Nbre actions	Actions par enjeux	Porteur	Description de l'action	Objet du financement	Partenaires et dates	Coût global	Subventions demandées	Subventions - Ventilation			Observations
								ETAT	REGION	DEPT	
LES JEUNES											
J1	Campagne d'information collégiés (ASSR et BSR)	DEAL - USR	Information des jeunes, des enseignants, des parents, des médias sur les ASSR et BSR.	Réalisation d'une plaquette à destination des collégiens.		2 000	2 000				
J2	Centre d'éducation routière	MAIRIE ST-DENIS	Sensibilisation et éducation des jeunes sur la sécurité routière	Matériels vidéo; ordinateurs; vélos; logiciels pédagogiques; équipements de la piste (panneau, feux...)	Du 1er/01 au 20/12/2011	50 000	29 700				A différer
J3	Plus fort que la violence : le respect.	CLG AUGUSTE LACAUSSEDE	Sensibilisation des élèves sur un comportement routier responsable, être courtois et citoyen VT + TOC.		10/06/2011 Gendarmerie	1 500	1 500			1 500	
3	SOUS-TOTAL ENJEU JEUNE					53 500	33 200			1 500	
USAGERS VULNERABLES (Piétons et cyclistes)											
UV1	Acquisition d'une piste cyclable pour les écoles de Cilaos	MAIRIE DE CILAOS	Initiation et apprentissage du code de la route aux élèves du primaire.	Achat d'une piste cyclable.	SDIS - gendarmerie nat - ONF - police municipale	4 825	4 825				4 825
UV2	Ensemble à vélo	PREVENTION MAIF	Sensibilisation des élèves et de leurs parents (écoles Nord, Est et Ouest) sur la circulation à vélo.	Préparation et passage du permis cycliste - Achat de kit ensemble vélo (DVD, livrets, test d'évaluation, affiche).	Du 03/02/2011 au 30/06/2011 Rectorat	7 000	1 500		1 500		
UV3	Pédibus USEP	USEP	Déplacement à pied pour des enfants de 6 à 10 ans se rendant à l'école.	Achat de chasubles, panneau d'arrêts, frais administratif, assurance, divers.		6 000	3 000		3 000		
UV4	Ptit tour à vélo usep	USEP	Apprentissage du code de la route pour un être un bon cycliste lors de la circulation en ville.	Achat de gilets fluorescents, location de véhicule d'accompagnement (fourgon, mini-bus) réalisation de documents pédagogiques.	23/05/2011 au 30/05/2011	39 300	12 000			12 000	
UV5	Piétons en marche	USEP	Apprentissage des enfants de 6 à 8 ans les règles de sécurité pour circuler en ville comme piéton.	Location de bus.	Du 07/11/2011 au 12/11/2011	6 000	3 000		3 000		
5	SOUS-TOTAL ENJEU USAGERS VULNERABLES					63 125	24 325		19 500	4 825	
DEUX ROUES MOTORISEES											
DR1	Contrôles routiers 2 roues motorisées avec motocyclette banalisée	POLICE NATIONALE	Sensibilisation sur les comportements les plus dangereux lors de l'utilisation d'un 2 roues.	Location d'une motocyclette banalisée et acquisition d'équipements.	04/04/2011 au 31/03/2012	1 500	1 500	1 500			
DR2	Débat avec les parents d'utilisateurs de la route	CLG VINCENDO	Sensibilisation des parents sur les risques de la route en 2 roues.	Achat de petits fournitures (encre, papiers...).	Du 26/01/2011 au 27/02/2011 MAIF, Fédérat° Parents d'élèves	250	100				100
DR3	Deux roues en toute sécurité (équipements)	LYCEE EVARISTE DE PARNY	Intervention d'une association d'usagers de la route (FFMC) sur la circulation en moto (équipements adaptés : gant, casque, blouson, vêtements...).		Du 07/02/2011 au 09/02/2011	150	150	150			
DR4	La route vue des piétons et des 2 roues	CLG VINCENDO	Sensibilisation des futurs utilisateurs de 2 roues aux dangers de la route - Partage de la route.		Du 14/10/2011 au 15/10/2011 MAIF, Mairie St-Joseph, DPDJ, Fédérat° parents d'élèves	700	700				700
DR5	Rallye motocycliste à destination des motards civils	GENDARMERIE NATIONALE	Ateliers de maniabilité à destination des motards civils - circulation encadrée.	Sensibilisation sur le comportement en moto	01/10/2011 au 31/12/2011	8 000	8 000	8 000			
DR6	Relais Calmos Pêi "circulation inter-files"	FFMC 974	Organisation de 4 opérations relais pour sensibiliser les motards sur leur comportement dans les embouteillages afin de réduire les risques de collisions.	location de tente - achat d'autocollants - publicité presse internet - frais d'essence - collations	25 et 26 mai 2011 dans le nord 8 et 9 juin 2011 dans le sud	3 945	1 820	1 820			
DR7	Achat d'un appareil de mesure du bruit (sonomètre) émis par les cyclomoteurs	GENDARMERIE NATIONALE	Quantifier le bruit émis par les cyclomoteurs.	achat d'un appareil de mesure du bruit		6 000	6 000				A différer
7	SOUS-TOTAL ENJEU DEUX ROUES MOTORISEES					20 545	18 270	11 470			800
ALCOOL											
A1	Alcool et vitesse et ses conséquences	MAIRIE ST-BENOIT	Information pré et post-permis aux lycéens - mise en place d'ateliers sur vision, réflexes, alcool et drogue (VT + éthylotest).	Frais d'intervention de l'ANPAA - Fournitures d'ateliers (documentations, peinture, plots...) Frais de déplacements entre lycées et collèges, Frais de communication (Affiches, tracts...).	01/06/2011 ANPAA, Gendarmerie, SDIS	5 000	2 500				2 500
A2	Fun Mission Kart	MISSION LOCALE DE L'EST	Sensibilisation des jeunes contre l'insécurité routière par la mise en place d'ateliers d'informations et un challenge karting (VT + TOC + S2R + lunettes alcool).	Location de piste avec 10 karts, restauration, achat t-shirts, coupes et trophées.	14/04/2011 Gendarmerie, circuit Félix Guichard, CIREST, Magma Production, Mairie de Bras Panon	7 662	4 000		4 000		
A3	Journée Sécurité routière	LYCEE PROF ISNELLE AMELIN	Sensibilisation des lycéens et la communauté éducative aux risques dus à l'insécurité routière	Dépôt d'une épave et rachat d'une autre épave pour séance de désincarcération.	30/03/2011 Gendarmerie, SDIS, auto-école, MAIF	400,00	400		400		
A4	Lutter contre les conduites sous l'influence de l'alcool	DEAL - USR	Lutter contre l'alcool au volant.	Achat de 20 000 embouts d'éthylotest électroniques pour forces de l'ordre et tiers.		4 000	4 000	4 000			
A5	Prévention Sam alcool et volant	ENTREPRISE & PREVENTION	Organisation de soirée de prévention SAM (discothèques, bars de nuit).	Participation au coût des actions.	Toute l'année de 2011 Brosseries Bourbon, Castel, Diago Run, Chatel, Sorbrea, Rhums Run, Riv du Mât, Isautier, Sogim	87 380	45 000		21 000	24 000	
A6	Scoters sans l'effet	INCIVIL & VILLE	Sensibilisation des collégiens et lycéens sur les risques de la conduite avec l'alcool.	Frais d'interventions des spécialistes sur l'addictologie - frais de carburant et de déplacement.	Du 01/08/2011 au 30/06/2012	22 924	7 920			7 920	
A7	Sécurité routière...Nous jeunes, tous acteurs!!!	CCAS DE CILAOS	Sensibiliser les écoliers et les collégiens sur les dangers de l'alcool et la vitesse (S2RM + lunette alcool).	Location de bus.	SDIS-gendarmerie-CLG Alsace Corre-police municipale	6 629	4 000			4 000	
7	SOUS-TOTAL ENJEU ALCOOL					133 595	67 820	4 000	25 400	38 420	
VITESSE											
V1	Accidentologie liée à la vitesse	POLICE NATIONALE	Contrôles de vitesse sur des axes stratégiques propices à la vitesse par la surveillance accrue.	Acquisition d'un appareil de contrôle de vitesse.	Du 01/02/2011 au 29/12/2011 Police municipale St-André	9 000					A différer
V2	Handistructions culturelles et sportives	HANDISPORT DE ST-BENOT	Sensibilisation contre l'insécurité routière (vitesse alcool, drogues) (S2R +VT + lunettes alcool).	Location de vélos, achat d'un vidéo projecteur, achats de petits matériels et de petites fournitures, t-shirts	11/05/2011 Mairie St Benoit, DEAL, CIREST, DDJS, Conseil Général	8 340	1 600			1 600	
V3	Lutte contre la vitesse excessive en agglomération	POLICE NATIONALE	Intensifier la lutte contre les infractions à la vitesse commises par les 2 roues motorisées, les PL et transport en commun.	Achat d'un appareil à laser Ultralyte.	01/02/2011 au 31/12/2011	10 937	10 937	10 937			
3	SOUS-TOTAL ENJEU VITESSE					28 277	12 537	10 937		1 600	
TOUS ENJEUX											
TE1	Contrôles routiers de nuit	GENDARMERIE NATIONALE	Renforcer les contrôles routiers.	Acquisition d'un dispositif d'éclairage.		3 000	3 000				A différer

**Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)
Année 2011**

Nbre actions	Actions par enjeux	Porteur	Description de l'action	Objet du financement	Partenaires et dates	Coût global	Subventions demandées	Subventions - Ventilation			Observations
								ETAT	REGION	DEPT	
TE2	On ne vit qu'une fois....Fais le bon choix	ASSOC PORTOISE DE MEDIATION (APM)	Continuité de l'action de 2010 - Sensibilisation sur l'alcool, vitesse, équipements de sécurité (port de casque, ceinture...) - intervention de professionnels.	Achat de petits matériels et de petites fournitures, affiches, location de chapiteaux, agents de sécurité, tee-shirts, postes de secours.	Du 01/01/2011 au 31/12/2011 auto-école, gendarmerie, mairie, OMS, commerçants, associations de quartier, entreprise&Prévention	17 574,00	6 000		6 000		
TE3	Opération Silhouettes	LYCEE LEPEVENCHE ET LYCEE PROF ST PIERRE	Sensibilisation des usagers aux dangers de la route de la vitesse et de l'alcool en situation de conduite (continuité de la pose de silhouettes sur la RN2 entre St-Denis et St-Benoit et dans l'Est).	Continuité de l'action de 2010 - Pose des silhouettes.	Du 02/02/2011 au 30/12/2011	10 633,00	7 133		10 633		
TE4	Sécurité routière et comportements "ASR et BSR"	DDPJJ	Sensibilisation et formation des jeunes à la sécurité routière et présentation de plusieurs volets animés par des professionnels relatifs au comportement, au civisme, au risque d'addictologie....	Formation et validation ASR et BSR.	01/01/2011 au 01/01/2012 Assoc 974, Croix Rouge, AGIR ABCD, auto école	10 200	7 200		7 200		
TE5	Semaine de la sécurité routière	DEAL - USR	Organisation de manifestations lors de cette semaine (thème différent chaque année).			25 000	7 500	5 000		2 500	
TE6	Acquisition d'outils de communication	DEAL - USR	Distribution de cadeaux avec messages sécurité routière lors de manifestations et de porte-documents contenant de la documentation lors des formations mises en place par la sécurité routière.	Différents articles et slogans à usages de cadeaux (réglette alcool, double décimètres, stylo, t-shirt, casquette...).		8 000	8 000	3 000		5 000	
TE7	Communication - achat d'espaces	DEAL - USR	Achat d'espaces de diffusion aux médias pour communiquer.	Achat d'espaces de diffusion : message alcool sur téléphone portable avec NRJ.		20 000	10 000			10 000	
TE8	Communication Code Phare	DEAL - USR	Communication sur Réunion 1ère sur les règlements, les enjeux de sécurité routière et leurs actions.	Participation au coût de réalisation de l'émission.		9 000	9 000	9 000			
TE9	Conception de vecteurs de communication adaptés aux spécificités locales	DEAL - USR	Sensibiliser tous les usagers sur les risques routiers spécifiques à La Réunion et communiquer sur les particularités de certains modes de déplacement et inciter à un meilleur partage de la route.	Réalisation de support de communication (vidéo, spot, affiches...) sur des thématiques issus des enjeux du DGO (alcool, vitesse, deux roues motorisés, piétons, cyclistes, jeunes...) et à partir de scénarios établis sur des familles d'accidents récurrents localement et mettant en scène des personnages et des environnements réunionnais.		20 000					
TE10	Mise à disposition des outils pédagogiques	DEAL - USR	Déplacement et entretien des outils pédagogiques au service des IDSR.	Cout d'entretien (10000€) et des déplacements (54000€).		49 760	49 760	14 000	15 760	20 000	
TE11	Fonctionnement centre de ressources coordination	DEAL - USR	Gestion des IDSR et ressources de la coordination SR	Logistique concernant le réseau des IDSR et la coordination.		25 593	25 593	25 593			
TE12	PPRR	DEAL - USR	Etat des lieux concernant l'élaboration d'un PPRR dans les administrations	Intervention d'un consultant. Location salle-reproduction de documents.		2 000	2 000				
12	SOUS-TOTAL ENJEU TOUS ENJEUX					172 553	119 053	56 593	39 593	37 500	
Nombre d'actions à financer: 37	TOTAL GENERAL					471 594	275 205	83 000	84 493	84 645	

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Campagne d'information collèges		J 1
Enjeu	Jeunes		
Orientation	Information-Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Informer et sensibiliser les jeunes, les enseignants et les parents dans les établissements scolaires sur les ASSR et le BSR - Informer le grand public en s'appuyant sur les médias 		
Objectifs Intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les établissements scolaires et leurs équipes pédagogiques pour une meilleure préparation des ASSR, la mise en place d'actions de sécurité routière et la participation aux différentes campagnes de communication nationales ou locales. - Informer les parents d'élèves et encourager la signature de chartes avec l'association de parents d'élèves. 		
Cible	Collégiens en classe de 5ème et 3ème		
Description détaillée	<p>Informers les jeunes, les enseignants et les parents sur la réglementation ASSR et BSR:</p> <ul style="list-style-type: none"> - ASSR 1 organisée pour tous les élèves de cinquième et les élèves âgés de 14 ans, au plus tard à la fin de l'année civile. Elle permet de s'inscrire à la formation pratique du BSR - BSR obligatoire (en l'absence du permis de conduire) pour conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans - ASSR 2 organisée pour tous les élèves de troisième et les élèves âgés de 16 ans, au plus tard à la fin de l'année civile. Elle est obligatoire pour l'obtention du permis de conduire des catégories " A " et "A1 " (permis moto), " B " (permis voiture, que ce soit par la filière de l'apprentissage anticipé de la conduite ou par la filière traditionnelle) et " B1 " (permis quadricycle lourd à moteur). 		
Supports utilisés	Partenaires : collèges, tous IDSR missionnés par l'USR, Forces de l'ordre - Prévention routière - IPCR		
Responsable	DEAL - USR		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :	2 000,00 €	
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	26/01/2011	29/06/2012	Pendant toute l'année scolaire sur l'ensemble des collèges du département
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions mises en place et de jeunes touchés.		
Contact local	RICQUEBOURG Gilbert		Téléphone : 0262402878
	DEAL - USR		

Fiche Action Locale	Réunion	PDASR 2011
Titre	Centre d'éducation routière	J 2
Enjeu	Jeunes	
Orientation	Formation-Education	
Domaine	Education	
Objectifs généraux	Sensibiliser et éduquer les usagers de la route. Adhérer à la politique de la sécurité routière qui est un enjeu national	
Objectifs Intermédiaires	Proposer aux scolaires et aux associations diverses des séances d'éducation routière	
Cible	Etudiants - Scolaires, 6 - 10 ans, Bicyclettes, Piétons	
Description détaillée	Un bâtiment communal aménagé, une piste d'éducation routière et des équipements adéquats sont les infrastructures nécessaires.	
Supports utilisés	Matériels demandés : mallette pédagogique, logiciels, film, etc....	
Responsable	MAIRIE ST-DENIS	
Partenaires		
Montage Financier	Coût de l'action :	50 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu
	PDASR	,00 €
Calendrier Prévisionnel		
Indicateurs de suivi		
Contact local	GRONDIN Robert	Téléphone : 0262400662
	MAIRIE ST-DENIS	

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011								
Titre	Plus fort que la violence : le respect.		J 3								
Enjeu	Jeunes										
Orientation	Information-Communication										
Domaine	Communication - Information										
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le travail de ce groupe de jeunes - Fédérer les élèves autour d'une action citoyenne. - Prévenir la marginalisation - Sensibiliser les jeunes autour d'un comportement routier responsable. 										
Objectifs Intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des jeunes dans l'élaboration et la mise en place de cette manifestation. - Sollicitation de plus grands nombres de jeunes autour de ce projet. - Sensibiliser le public sur les attitudes et comportements lors d'un accident. 										
Cible	Etudiants - Scolaires, Jeunes en difficulté, 14 - 17 ans, Bicyclettes, Cyclomoteurs, Piétons, Passagers, Conducteurs										
Description détaillée	<p>Pour cette journée, 5 ateliers ont été mis en place à destination du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - atelier de gendarmerie (informer sur les conséquences encourues lors des infractions) - atelier voiture tonneau et testochoc (intervention de la DEAL pour sensibiliser sur les effets causés lors d'1 accident ou d'1 conduite excessive en cas de freinage) - atelier conduite/addictives (intervention de la BPDJ et gendarmerie pour sensibiliser sur les effets de la consommation d'alcool ds l'environnement familial, professionnel et ds la vie quotidienne) - Atelier Auto Ecole (intervention d'1 centre de formation/conduite pour informer sur les nouvelles réglementations en vigueur, modalités pour l'obtention des différents permis, etc.) - Atelier pompiers (informer sur les différentes phases en matière de secours, démonstrations de gestes de 1er secours lo 										
Supports utilisés	<p>Matériel utilisé : Affiches/Podium, Papier/Micro, Encre/Sono, Table/Chapiteau, voiture- tonneau, test-o-choc</p> <p>Moyen humain : IDSR - PAUSE Fabiola, E.S de prévention - GRONDIN G. / HOARAEAU M., CPE du Collège - TECHER S., Assistance Sociale du collège - M.VIGNERON, Gendarmerie d'Hell-Bourg</p>										
Responsable	COLLEGE AUGUSTE LACAUSSADE										
Partenaires											
Montage Financier	<p>Coût de l'action : 2 600,00 €</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Organisme</th> <th style="text-align: right;">Montant Retenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PDASR</td> <td style="text-align: right;">,00 €</td> </tr> <tr> <td>COLLEGE AUGUSTE LACAUSSADE</td> <td style="text-align: right;">1 100,00 €</td> </tr> <tr> <td>Conseil Général</td> <td style="text-align: right;">1 500,00 €</td> </tr> </tbody> </table>			Organisme	Montant Retenu	PDASR	,00 €	COLLEGE AUGUSTE LACAUSSADE	1 100,00 €	Conseil Général	1 500,00 €
Organisme	Montant Retenu										
PDASR	,00 €										
COLLEGE AUGUSTE LACAUSSADE	1 100,00 €										
Conseil Général	1 500,00 €										
Calendrier Prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Date de début</th> <th style="text-align: left;">Date de fin</th> <th style="text-align: left;">Commentaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10/06/2011</td> <td>10/06/2011</td> <td>Coordonnées du porteur de l'action (tél/email) : Mme Elisabeth Michelle FLOIRAT 115, RD 52 Mare à Citrons - 97433 SALAZIE Tél : 0262 47 51 55 - Fax : 0262 47 68 40 - Email : ce.9740651p@ac-reunion.fr</td> </tr> </tbody> </table>	Date de début	Date de fin	Commentaire	10/06/2011	10/06/2011	Coordonnées du porteur de l'action (tél/email) : Mme Elisabeth Michelle FLOIRAT 115, RD 52 Mare à Citrons - 97433 SALAZIE Tél : 0262 47 51 55 - Fax : 0262 47 68 40 - Email : ce.9740651p@ac-reunion.fr				
Date de début	Date de fin	Commentaire									
10/06/2011	10/06/2011	Coordonnées du porteur de l'action (tél/email) : Mme Elisabeth Michelle FLOIRAT 115, RD 52 Mare à Citrons - 97433 SALAZIE Tél : 0262 47 51 55 - Fax : 0262 47 68 40 - Email : ce.9740651p@ac-reunion.fr									
Indicateurs de suivi											
Contact local	<p>COLLEGE AUGUSTE LACAUSSADE COLLEGE Téléphone : 0262475155 AUGUSTE LACAUSSADE</p> <p>COLLEGE AUGUSTE LACAUSSADE</p>										

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Acquisition d'une piste cyclable pour les écoles de Cilaos		UV1
Enjeu	Pietons		
Orientation	Formation-Education		
Domaine	Education		
Objectifs généraux	Sensibiliser les jeunes scolaires du primaire aux règles du code de la route		
Objectifs Intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Initiation et apprentissage de la conduite sur les voies publiques (piétons, vélos, rollers, cyclomoteurs...) - Apprentissage sur les dangers de la route 		
Cible	Usagers vulnérables, véhicules seuls, cyclomoteurs, rollers et autres trottinettes		
Description détaillée	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une piste cyclable - Participer à la journée de la piste d'éducation routière départementale 		
Supports utilisés	<p>Matériels demandés : dépliants (vitesse, alcool, drogue, le partage de la route, piétons, vitesse...)</p> <p>Partenaires et rôles : gendarmerie (mise en place du permis piéton) - police municipale (piste cyclable) SDIS (gestes de 1er secours) - ONF (flore et faune --> environnement)</p>		
Responsable	Mairie		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action : 4 825,00 €		
	Organisme		Montant Retenu
	PDASR		,00 €
	Conseil Général		4 825,00 €
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	02/05/2011	30/12/2011	De mai à décembre (toute l'année selon disponibilité)
Indicateurs de suivi	Mise à épreuve sur le terrain		
Contact local	MAIRIE CILAOS MAIRIE CILAOS	Téléphone : 0262318989	
	Mairie		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Ensemble à vélo		UV 2
Enjeu	Pietons		
Orientation	Formation-Education		
Domaine	Education		
Objectifs généraux	Action de masse conçue pour sensibiliser les enfants, leur entourage et plus largement l'opinion publique à une pratique sûre et responsable du vélo, action s'adressant à une génération d'enfants qui devra inscrire dans la durée le vélo parmi les moyens de transport à sa disposition, en prenant conscience que c'est un transport non polluant.		
Objectifs Intermédiaires	Connaissance des règles de circulation et des panneaux de signalisation. Respect des autres usagers. Maîtrise parfaite de la conduite du vélo.		
Cible	Enseignants Primaire-Secondaire-Supérieur, Etudiants - Scolaires, 6 - 10 ans, 11 - 13 ans, Bicyclettes, Autres		
Description détaillée	L'opération "ensemble à vélo" s'adresse aux élèves de CM2 cyclistes ou futurs cyclistes. Il s'agit de contribuer à donner aux jeunes usagers de la route une culture sécurité routière leur permettant d'acquérir de nouveaux savoirs et d'adopter un comportement responsable sur la route. Passage du permis cycliste.		
Supports utilisés	Kit "ensemble à vélo" comportant un dvd pour l'enseignant, des livrets pour les enfants, des tests d'évaluation pour passer le permis cycliste, une grande affiche pour la classe. Partenaires : rectorat (Marc MURIEL), police municipale.		
Responsable	PREVENTION MAIF ANTENNE NORD		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		7 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	CONSEIL REGIONAL	1 500,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	03/02/2011	30/06/2011	Ecoles du nord, de l'est et de l'ouest participant à l'opération. Remises officielles des permis cyclistes prévues à Saint-Denis et Saint-Benoît. Contacts : Guy LE TOULLEC 0692 85 56 09 mail : domirif@wanadoo.fr
Indicateurs de suivi	Nombre de classes engagées dans cette action, nombre de permis cyclistes remis.		
Contact local	PREVENTION MAIF ANTENNE NORD		Téléphone : 0692855609
	PREVENTION MAIF ANTENNE NORD		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Pédibus USEP		UV 3
Enjeu	Pietons		
Orientation	Formation-Education		
Domaine	Education		
Objectifs généraux	- Privilégier le déplacement à pied pour des enfants qui se rendent à l'école		
Objectifs Intermédiaires	- faire pratiquer une activité sportive aux enfants indispensable pour leur santé - apprentissage code la route - protection de l'environnement		
Cible	Etudiants - Scolaires, 6 - 10 ans, Piétons		
Description détaillée	Le Pédibus est une forme d'organisation de ramassage scolaire à pied. c'est un "autobus" pédestre , pour se rendre à l'école sous surveillance et sans polluer. Nous envisageons de mettre en place ce dispositif à l'école de Bérive au Tampon.		
Supports utilisés	- Partir des expériences existantes sur d'autres communes de France.		
Responsable	USEP		
Partenaires	Mairie		
Montage Financier	Coût de l'action :		3 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	CONSEIL REGIONAL	3 000,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	17/10/2011	17/12/2011	Ecole de Bérive (Tampon)
Indicateurs de suivi			
Contact local	USEP USEP	Téléphone : 0262438495	
	USEP		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	P'tit tour à vélo		UV 4
Enjeu	Pietons		
Orientation	Formation-Education		
Domaine	Education		
Objectifs généraux	Apprendre aux enfants à circuler en ville à vélo en respectant le code de la route		
Objectifs Intermédiaires	- pratiquer une activité sportive - développer la pratique d'un mode de déplacement non polluant		
Cible	Etudiants - Scolaires, 6 - 10 ans, Bicyclettes		
Description détaillée	Ré-investissement d'un apprentissage scolaire , par la mise en place de plusieurs parcours en ville. Les enfants ciculent en ville par groupe de 6 avec 1 ou 2 adultes.		
Supports utilisés	- livrets pédagogiques remis à chaque enfant - dvd du ptit à vélo usep 2004 - document pédagogique de l'association prévention Maif - carte des parcours		
Responsable	USEP		
Partenaires	Gendarmerie Prévention MAIF Nord		
Montage Financier	Coût de l'action :		39 300,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	CONSEIL REGIONAL	12 000,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	23/05/2011	30/05/2011	Le 23 mai: Le Port/ Possession ; le 24 mai : St Denis/ Ste Marie ; le 25 mai: St André; le 26 mai: le Tampon; le 27 mai: St Leu /Avirons; le 30 mai: St Benoit
Indicateurs de suivi	- nombre de participants - le retour des fiches d'évaluation - la validation dans le cadre - les compétences acquises dans le cadre de l'Attestation de Première Education à la Route (A.P.E.R)		
Contact local	USEP USEP	Téléphone : 0262438495	
	USEP		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Piétons en marche		UV 5
Enjeu	Piétons		
Orientation	Formation-Education		
Domaine	Education		
Objectifs généraux	- apprentissage à des enfants de 6 à 8 ans les règles de sécurité pour circuler en ville comme piéton		
Objectifs Intermédiaires			
Cible	Etudiants - Scolaires, 6 - 10 ans, Piétons		
Description détaillée	- réalisation d'un parcours en ville et d'un questionnaire par les délégués usep de zone;. Les classes engagées vont aux dates fixées faire le parcours en répondant aux questions.		
Supports utilisés	- dossiers pédagogiques réalisés par les délégués usep de zone		
Responsable	USEP		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		6 000,00 €
	Organisme		Montant Retenu
	PDASR		,00 €
	CONSEIL REGIONAL		3 000,00 €
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	07/11/2011	12/11/2011	En novembre 2011
Indicateurs de suivi	- nombre de classes participantes - la participation de partenaires se situant sur le parcours		
Contact local	USEP USEP		Téléphone : 0262438495
	USEP		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Contrôles routiers 2 roues motorisées avec motocyclette banalisée		DR 1
Enjeu	2 roues motorisés		
Orientation	Contrôle-Sanctions		
Domaine	Contrôles - Sanctions		
Objectifs généraux	Lutte contre les comportements les plus dangereux en ciblant principalement les usagers en deux roues.		
Objectifs Intermédiaires	Réprimer toutes les autres formes d'infractions en créant un sentiment d'insécurité chez les usagers les plus indisciplinés		
Cible	Toutes activités, Tous âges, Cyclomoteurs, Véhicules Légers, Tous usagers, Contrevenants - Récidivistes		
Description détaillée	Location d'une motocyclette banalisée auprès d'un prestataire privé et acquisition d'équipements pour les fonctionnaires intervenants.		
Supports utilisés	Financement PDASR à hauteur de 1500 euros environ (sous réserve évaluation définitive)		
Responsable	DDSP POLICE		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		1 500,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	1 500,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	04/04/2011	31/03/2012	Date de début : avril-mai 2011 Date de fin : février-mars 2012 St Denis et éventuellement zone police du département Coordonnées du porteur de l'action (tél/email) : BREZE Benjamin Tel: 0262 90 74 06 benjamin.breze@interieur.gouv.fr Jean Francois FERY Tel : 0262 48 40 01 jean-francois.fery@interieur.gouv.fr
Indicateurs de suivi	Accidentologie locale Tableau de suivi des infractions relevées.		
Contact local	BREZE Benjamin		Téléphone : 0262907406
	DDSP POLICE		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Débat avec les parents d'utilisateurs de la route		DR 2
Enjeu	2 roues motorisés		
Orientation	Information-Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	Sensibiliser les parents des collégiens sur les risques de la route en 2 roues		
Objectifs Intermédiaires	Appréhender la situation de chaque utilisateurs de la route Sensibiliser aux devoirs de chacun		
Cible	Parents, Etudiants - Scolaires, 25 - 60 ans, 11 - 13 ans, 14 - 17 ans, Bicyclettes, Cyclomoteurs, Tous usagers		
Description détaillée	<p>Une pré-information sous forme de distribution de brochure et d'échange entre les parents et les porteurs de projet lors de la rencontre parents / professeurs du mois de décembre</p> <p>Une matinée conférence /débat animée par les IDSR - association de parents d'élève (FCPE) - MAIF sur les risques du 2 roues avec les parents et les collégiens volontaire un samedi.</p>		
Supports utilisés	DVD Powerpoint MAIF Témoignages		
Responsable	COLLEGE VINCENDO		
Partenaires	- Association Assurance COLLEGE VINCENDO		
Montage Financier	Coût de l'action :		250,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	Conseil Général	100,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	26/02/2011	27/02/2011	<p>Collège de la marine au réfectoire pour recevoir un maximum de personnes (capacité de la salle 200 places assises)</p> <p>Contact : Mme TEVANE de la FCPE ou M. RIVIERE Principal du collège</p>
Indicateurs de suivi	Nombre de participants à la conférence débat (attendu : 50 familles)		
Contact local	COLLEGE VINCENDO COLLEGE VICENDO		Téléphone : 0262373901
	COLLEGE VINCENDO		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Deux roues en toute sécurité (équipements)		DR 3
Enjeu	2 roues motorisés		
Orientation	Information-Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	Faire prendre conscience aux conducteurs de deux-roues de la nécessité de bien s'équiper pour mieux se protéger contre les chutes (Casque, blouson, gants, vêtements adéquats...)		
Objectifs Intermédiaires			
Cible	Lycéens conducteurs de deux-roues		
Description détaillée	Des motards expérimentés viendraient parler de leur passion de la moto et des équipements qu'ils utilisent pour se protéger.		
Supports utilisés	La panoplie de l'équipement du motard. vidéo projection		
Responsable	LYCEE EVARISTE DE PARNY		
Partenaires	FFMC 974 - Fédération Française des Motards en Colère		
Montage Financier	Coût de l'action :		150,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	150,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	07/02/2011	09/02/2011	Lycée Evariste de Parny Contact : CLAUDE Jean-Pierre Tel direct : 0262 554668 - standard : 0262 554656 GSM : 0692 091313 - Fax : 0262 228895 mail : jean-pierre-leo.claude@ac-reunion.fr
Indicateurs de suivi	Nombres d'élèves conducteurs de deux-roues qui amélioreront leurs équipements, suite à l'intervention.		
Contact local	LYCEE EVARISTE DE PARNY LYCEE EVARISTE DE PARNY		Téléphone : 0262554668
	LYCEE EVARISTE DE PARNY		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	La route vue des piétons et des deux roues		DR 4
Enjeu	Tout enjeu		
Orientation	Information - Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	Sensibiliser les futurs conducteurs de 2 roues aux dangers de la route Appréhender le partage de la route		
Objectifs Intermédiaires	Diminuer les accidents des collégiens Comprendre le rôle de chacun sur la route		
Cible	Parents, Etudiants - Scolaires, 11 - 13 ans, 14 - 17 ans, Bicyclettes, Cyclomoteurs, Piétons, Conducteurs		
Description détaillée	Lors d'une matinée réaliser des stands d'informations à destination des collégiens et des parents La matinée se déroulera dans le cadre de l'école ouverte. ceci nous permettra de faire participer les écoliers de vincendo car pendant les vacances scolaires		
Supports utilisés	Divers activités en fonction des stands		
Responsable	COLLEGE VINCENDO		
Partenaires	- Association Assurance COLLEGE VINCENDO Mairie Ministère de la Justice		
Montage Financier	Coût de l'action :		700,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	Conseil Général	700,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	14/10/2011	15/10/2011	Aux collège de la marine Contact : M. RIVIERE Principal
Indicateurs de suivi	Nombre de participant (adultes et adolescents)		
Contact local	COLLEGE VINCENDO COLLEGE VICENDO		Téléphone : 0262373901
	COLLEGE VINCENDO		

Fiche Action Locale	Réunion	PDASR 2011
Titre	Rallye motocycliste à destination des motards civils	DR 5
Enjeu	2 roues motorisés	
Orientation	Formation-Education	
Domaine	Formation	
Objectifs généraux	Confronter les motards civils à des ateliers de maniabilité afin de renforcer leur capacité de pilotage. Appréhender les notions de "trajectoire de sécurité" et la mettre en application sur un itinéraire particulier et de façon encadrée.	
Objectifs Intermédiaires	Sensibilisation aux risques routiers: - alcoolémie et vitesse	
Cible	18 - 24 ans, 25 - 60 ans, + 60 ans, Motocyclettes	
Description détaillée	4 à 5 Plateaux de maniabilité: Présentation et passages sur les ateliers avec un commentaire et évaluation par des motocyclistes de la gendarmerie. " trajectoire de sécurité": Étude théorique et mise en application sur un itinéraire avec évaluation et commentaire de motocyclistes de la gendarmerie. Ateliers annexes: - lunette alcoolémie, angle mort, présentation des assureurs sur constat amiable et responsabilités des assurés.	
Supports utilisés	Ateliers pratiques, plateau d'évolution. Ateliers statiques: lunettes alcoolémie, angle mort.	
Responsable	GENDARMERIE NATIONALE	
Partenaires		
Montage Financier	Coût de l'action :	8 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu
	PDASR	8 000,00 €
Calendrier Prévisionnel		
Indicateurs de suivi	Volume de participation, baisse du nombre des tués impliquant des deux roues motorisés.	
Contact local	MEYBLUM Stéphane	Téléphone : 0262937590
	GENDARMERIE NATIONALE	

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Relais Calmos Péi "circulation inter-files"		DR 6
Enjeu	2 roues motorisés		
Orientation	Information-Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	Sensibilisation des motards aux recommandations FFMC concernant les bons comportements à adopter pour circuler en toute sécurité lors des embouteillages, le but étant bien sûr de réduire les risques de collision autos/2RM : - circulation uniquement entre les deux files les plus à gauche de la chaussée et surtout pas sur la BAU, - uniquement lorsque les automobiles sont arrêtées ou circulent à vitesse réduite, - circulation avec un différentiel de vitesse inférieur à 20km/h par rapport au fl		
Objectifs Intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> · Pérenniser les bons usages en matière de circulation 2RM · Améliorer l'image du motard « responsable » 		
Cible	Toutes activités, 18 - 24 ans, 25 - 60 ans, + 60 ans, 14 - 17 ans, Motocyclettes, Cyclomoteurs, Conducteurs		
Description détaillée	<ul style="list-style-type: none"> · Organiser 4 opérations « Relais Calmos FFMC » (2 dans le Nord, 2 dans le Sud), qui consistent à installer un stand d'information en bord de route pour faire passer les recommandations auprès des motards. 		
Supports utilisés	<ul style="list-style-type: none"> · Affichage FFMC + Sécurité Routière 		
Responsable	FFMC 974 - Fédération Française des Motards en Colère		
Partenaires	Association Ministère de l'Ecologie		
Montage Financier	Coût de l'action :		3 945,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	1 820,00 €	
	Association	2 125,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	25/05/2011	26/05/2011	Deux opérations sur le Nord de l'île, le matin de 6h30 à 9h30 et l'après-midi de 15h30 à 18h30
	08/06/2011	09/06/2011	Deux opérations dans le Sud de l'île, le matin de 6h30 à 9h30 et l'après-midi de 15h30 à 18h30
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> · Compte-rendu de la journée. · Réponses au questionnaire distribué aux motards 		
Contact local	ECORMIER Gilles		Téléphone : 0692173114
	FFMC 974 - Fédération Française des Motards en Colère		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Achat d'un appareil de mesure du bruit (sonomètre) émis par les cyclomoteurs		DR 7
Enjeu	2 roues motorisés		
Orientation	Contrôle-Sanctions		
Domaine	Education		
Objectifs généraux	Effectuer des contrôles préventifs ciblés sur les deux roues motorisées en concertation avec le milieu éducatif. Procéder en outre à véhiculer un message des risques routiers inhérents à cette population.		
Objectifs Intermédiaires	Procéder à des contrôles préventifs dans un premier temps puis effectuer des contrôles répressif afin d'agir efficacement sur l'arrêt de la circulation de cyclomoteurs non conformes.		
Cible	Enseignants Primaire-Secondaire-Supérieur, Jeunes en difficulté, Parents, 14 - 17 ans, Cyclomoteurs, Conducteurs, Conducteurs novices		
Description détaillée	Achat d'un sonomètre professionnel afin d'effectuer des contrôles préventifs puis répressifs à destination des pilotes de deux roues motorisés, plus particulièrement les cyclomoteurs.		
Supports utilisés			
Responsable	GENDARMERIE NATIONALE		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		6 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/01/2011	01/01/2012	Département de la Réunion.
Indicateurs de suivi	Nombre de contrôles préventifs réalisés et nombres de machines vérifiées. Accidentologie des deux roues motorisés, notamment l'implication des cyclomoteurs.		
Contact local	MEYBLUM Stéphane		Téléphone : 0262937590
	GENDARMERIE NATIONALE		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Vitesse, alcool et ses conséquences		A 1
Enjeu	Alcool		
Orientation	Information-Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	Concentrer les efforts sur les jeunes et les futurs conducteurs en intégrant les plans d'actions dans une stratégie éducative.		
Objectifs Intermédiaires	Sensibiliser et faire prendre conscience à tout conducteur de véhicules et leurs passagers les risques de l'alcool et de la vitesse.		
Cible	Agents de l'Etat, Associations - Victimes de la route, Professionnels Alerte Secours Soins, 14 - 17 ans, 18 - 24 ans, Bicyclettes, Véhicules Légers, Tous usagers		
Description détaillée	Une information pré et post-permis sera proposée à plusieurs lycéens de la commune de Saint-Benoit. Ils participeront à des ateliers et démonstration sur la vision, les réflexes, l'alcool et l'accidentologie.		
Supports utilisés	<p>Matériel demandé : EthyloTest, voiture tonneau, vidéo, support informatique, piste de sécurité routière, démonstration de désincarcération d'un véhicule et les gestes de secours des pompiers</p> <p>Partenaires : Police municipale, gendarmerie, pompiers, FFMC, Lycées généraux et professionnels</p>		
Responsable	MAIRIE ST-BENOIT		
Partenaires	ANPAA Gendarmerie MAIRIE Service Incendie		
Montage Financier	Coût de l'action :		5 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	Conseil Général	2 500,00 €	
	MAIRIE ST-BENOIT	2 500,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/06/2011	01/06/2011	Au complexe sportif Amiral Bouvet Contact : Mairie de Saint-Benoit Direction de la Cohésion Sociale Jean-Michel VITAL 02 62 50 88 35 jeanmichel.vital@ville-saintbenoit.re
Indicateurs de suivi	Pertinence de l'action Qualité prestation apportée Nombre de personnes touchées		
Contact local	MAIRIE ST-BENOIT MAIRIE ST-BENOIT		Téléphone : 0262508835
	MAIRIE ST-BENOIT		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Fun Mission Kart	A 2	
Enjeu	Jeunes		
Orientation	Formation-Education		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	<p>Afin de lutter contre l'insécurité routière et renforcer la communication vis-à-vis des jeunes sur les enjeux du Plan Départementale de Sécurité Routière de l'année 2011 rappelée ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vitesse - L'alcool - Les jeunes de 15 à 24 ans - Les deux roues motorisées - Les usagers vulnérables (piétons et cyclistes) - L'accueil des victimes <p>La Mission Locale de l'Est avec l'ensemble de ses partenaires souhaite reconduire le challenge « Fun Mission Ka</p>		
Objectifs Intermédiaires	<p>Relayer les messages de sécurité routière efficace auprès des jeunes afin de les sensibiliser au risque routier en utilisant des supports participatifs et innovants.</p> <p>Aussi, ils nous semblent important dans le cadre des missions que remplit la Mission Locale de l'Est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire et accompagner des parcours d'insertion - Développer le partenariat local, contribuer au développement local et innover. <p>Notre structure apporte son concours à l'évolu</p>		
Cible	Jeunes en difficulté		
Description détaillée	<p>L'action se décline au travers deux axes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un challenge karting - Mise en place d'ateliers d'informations <p>Cette opération d'envergure sensibilisera une centaine de jeunes titulaires du permis de conduire et/ou du Brevet de sécurité routière inscrit à la Mission Locale de l'Est à cette action.</p> <p>Ils passeront dans les différents ateliers qui leur permettront d'acquérir une culture Sécurité Routière complète.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La voiture tonneau et le Test choc prouveront par l'exemple d'attacher sa ceinture de sécurité. - Un atelier de contrôle de l'alcoolémie et vitesse, sera présenté par la gendarmerie nationale. - Un stand d'information sur le BSR et de la législation sur l'immatriculation obligatoire des cyclomotoristes présenté par les Intervenants départ 		
Supports utilisés	<p>Matériel demandé (voiture tonneau, test choc, simulateur deux roues, lunettes alcoolémie etc.)</p> <p>Moyen humain : IDSR</p> <p>Partenaires associés : Gendarmerie Nationale, Circuit Félix Guichard, Olivier Payet (Pilote automobile)</p>		
Responsable	MISSION LOCALE DE L'EST		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		7 661,70 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	CONSEIL REGIONAL	4 000,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	14/04/2011	14/04/2011	<p>Circuit Félix Guichard - 400 chemin Robespierre - Les Orangers - 97437 Ste-Anne</p> <p>Tel : 0262 31 23 31</p> <p>Responsable de l'action : Freddy MARIANNE - Mission Locale de l'Est</p> <p>Tel : 0263 50 20 13</p>
Indicateurs de suivi	Participation et inscriptions des jeunes au challenge et aux ateliers Sécurité Routière. (Nombre d'équipe, Nombre de filles participantes titulaires du permis ou BSR et/ou ASSR 1, 2)		

Fiche Action Locale	Réunion	PDASR 2011
Contact local	MISSION LOCALE DE L'EST MISSION LOCALE Téléphone : 0262502013 DE L'EST	
	MISSION LOCALE DE L'EST	

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Journée sécurité routière		A 3
Enjeu	Alcool		
Orientation	Information-Communication		
Domaine	Education		
Objectifs généraux	Sensibiliser tous les membres de la communauté éducative (élèves et enseignants) aux risques dus à l'insécurité routière.		
Objectifs Intermédiaires	Préparer les élèves du lycée qui ont échoué à l'ASSR 2 l'an passé en collège à une session de rattrapage à cette épreuve. Sensibiliser les élèves aux risques dus à la vitesse au volant, aux conduites addictives, au mauvais entretien du véhicule, au non respect du code de la route.		
Cible	Etudiants - Scolaires, 18 - 24 ans, 14 - 17 ans, Motocyclettes, Véhicules Légers, Bicyclettes, Cyclomoteurs, Tous usagers		
Description détaillée	Le financement demandé a pour objectif d'enlever l'épave existante suite à de multiples désincarcérations et d'acheter une nouvelle épave dans une casse en vue d'exercices pratiques par le SDIS.		
Supports utilisés	Partenaires : gendarmerie nationale, SDIS, auto-école Collin de la Grande Montée, MAIF Moyens humains : IDSR (Vendôme ou Marty si disponible) Matériels demandés : Simulateur 2 roues, test o choc (Voiture tonneau si disponible), dépliants, gadgets, affiches de prévention		
Responsable	LYCEE PROFESSIONNEL Isnelle AMELIN		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action : 400,00 €		
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	CONSEIL REGIONAL	400,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	30/03/2011	30/03/2011	
Indicateurs de suivi	Nombre de participants		
Contact local	LYCEE PROFESSIONNEL Isnelle AMELIN	Téléphone : 0262931703	
	LYCEE PROFESSIONNEL Isnelle AMELIN		
	LYCEE PROFESSIONNEL Isnelle AMELIN		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Lutter contre les conduites sous l'influence de l'alcool		A 4
Enjeu	Alcool		
Orientation	Contrôle-Sanctions		
Domaine	Contrôles - Sanctions		
Objectifs généraux	Lutter contre la cause principale de l'accidentologie locale, l'alcool, en multipliant les contrôles dédiés à ce fléau.		
Objectifs Intermédiaires	Lutter contre la violence routière ciblée sur les conduites addictives (alcool) en développant le contrôle de masse grâce à une augmentation du nombre d'embouts consommé. Réprimer toutes les autres infractions et ainsi créer un sentiment d'insécurité chez tous les usagers et en particulier ceux intempérants.		
Cible	Toutes activités, 18 - 24 ans, 25 - 60 ans, 14 - 17 ans, + 60 ans, Tous transports, Tous usagers		
Description détaillée	Achat de 10 000 d'embouts pour éthylotests électroniques de marque DRAGER, du modèle 7410, matériels acquis dans le cadre du PDASR.		
Supports utilisés			
Responsable	DEAL - USR		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		4 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	4 000,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/01/2011	01/01/2012	Département de la Réunion
Indicateurs de suivi	Accidentologie réunionnaise. Tableau du nombre de dépistages effectués et du nombre d'infraction liées à conduite sous l'empire d'un état alcoolique.		
Contact local	RICQUEBOURG Gilbert		Téléphone : 0262402878
	DEAL - USR		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Prévention Sam alcool et volant		A 5
Enjeu	Alcool		
Orientation	Information-Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	Lutter contre la consommation d'alcool au volant		
Objectifs Intermédiaires	Sensibiliser la population et notamment les jeunes adultes aux effets de la consommation excessive d'alcool (lunettes de simulation d'ivresse sur tapis)		
Cible	14 - 17 ans, 18 - 24 ans, 25 - 60 ans, Cyclomoteurs, Véhicules Légers, Tous usagers		
Description détaillée	<p>Organisation de soirées de prévention SAM, celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas. Sur lieux de consommation : discothèques, bars de nuit.</p> <p>Sensibilisation en amont dans les bars et restaurants alentour.</p> <p>Sensibilisation des étudiants Université Moufia, Université Tampon et IUT Saint-Pierre à la sortie des cours, avant les vacances.</p> <p>Opérations de posage de flyers sur les véhicules parkings autour des discothèques Saint-Pierre et Saint-Gilles pendant les petites vacances.</p> <p>Communication presse et Internet SAM autour des résultats du Bac et avant les vacances de l'été austral.</p>		
Supports utilisés	Partenaires : Brasseries de Bourbon, Castel, Diageo Réunion, Chatel, Sorebra, Rhums Réunion, Rivière du Mât, Isautier, Sogim Supports Utilisés Flyers, mascottes Sam, hôtesses		
Responsable	ENTREPRISE ET PREVENTION		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		87 380,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	Conseil Général	24 000,00 €	
	CONSEIL REGIONAL	21 000,00 €	
	ENTREPRISE ET PREVENTION	42 380,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/05/2011	31/12/2011	Soirées en discothèques, sur La Réunion en mai, juillet/août et décembre Opérations flyers sur parkings en mars, mai et octobre Opérations flyers dans les universités en mai et décembre Sensibilisation presse et Internet Bac et fin des cours été austral Coordonnées du porteur de l'action (tél/email) : Véronique CHERUY Déléguée Entreprise & Prévention 06 92 92 30 30 veronique.cheruy@rp-reunion.com
Indicateurs de suivi	Nombre de Sam par soirée. Tests des Sam par les éthylotests en discothèques Nombre de flyers distribués		
Contact local	ENTREPRISE ET PREVENTION ENTREPRISE ET PREVENTION		Téléphone : 0692923030
	ENTREPRISE ET PREVENTION		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Scooters sans l'effet		A 6
Enjeu	Alcool		
Orientation	Information-Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	<p>Communiquer sur les risques de la conduite avec l'alcool et ses conséquences (physique, judiciaires, administratives, financières)</p> <p>Prévenir conducteurs de scooter et parents des poursuites possibles pour l'utilisation d'un engin modifié et non conforme, présenter le scénario d'un accident ou l'assureur ne remplit pas sa mission pour cause de cyclomoteur non conforme à la législation.</p>		
Objectifs Intermédiaires	<p>Changer de comportement vis-à-vis de la consommation de produits toxiques</p> <p>Aide à la décision de soins si besoin</p> <p>Implication des parents (d'élèves) sur la "veille technique" du scooter de l'adolescent.</p>		
Cible	Etudiants - Scolaires, Parents, 14 - 17 ans, Cyclomoteurs, Conducteurs		
Description détaillée	<p>Sur l'année scolaire 2011/2012 sur la commune du Tampon</p> <p>Interventions (opérations prévention communication) aux sorties des lycées avec : Associations partenaires / police municipale / Médiateurs</p> <p>Interventions en temps scolaires (heures de permanence) avec le concours des équipes pédagogiques</p> <p>Diffusion d'informations et partage (CLSPD du Tampon / Rectorat Bassin Sud Est / parents d'élèves / Médiateurs)</p> <p>INTERVENANTS ASSOCIATIFS : Opérateurs de groupes de paroles. 3 personnes sur défraiement déplacement essence (voir prévisionnel)</p> <p>INTERVENANTS EXTÉRIEURS : Spécialistes de l'approche comportementaliste des maladies addictives. 3 intervenants (45€/heures)</p>		
Supports utilisés	<p>Matériel utilisé : DVD Sécurité routière "Vitesse et 2 roues" Non acquis</p> <p>DVD "corps humain et alcool " acquis</p> <p>Groupe de parole avec cohorte désigné par l'établissement</p> <p>Partenaires : Association Incivil & Ville, Mairie du Tampon, AFPDS (Association familiale de prévention développement et santé,) Association jeunes animateurs en mouvement.</p>		
Responsable	INCIVIL & VILLE		
Partenaires	Mairie		
Montage Financier	Coût de l'action :		22 924,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	Conseil Général	7 920,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/08/2011	30/06/2012	<p>Coordonnées du porteur de l'action :</p> <p>Incivil & ville 0692 70 92 88 - mail : gzdcity@yahoo.fr</p> <p>Ou Fabrice GUTEWIEZ, CLSPD ; mairie du Tampon</p> <p>Tel 0262 578464 - GSM 0692 949508</p> <p>mail : fabrice.gutewiez@mairie-tampon.fr</p>
Indicateurs de suivi	<p>Suivi attendus :</p> <p>Nombre d'élèves participants et nombre de questionnaires rendus</p> <p>Rapport global d'impact des opérateurs de groupe</p> <p>Pérennisation éventuelle d'un groupe de parole dans un établissement.</p>		
Contact local			

Fiche Action Locale	Réunion	PDASR 2011
	INCIVIL & VILLE INCIVIL & VILLE	Téléphone : 0692709288
	INCIVIL & VILLE	

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Sécurité routière...Nous jeunes, tous acteurs!!!		A 7
Enjeu	Alcool		
Orientation	Information-Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	- Sensibiliser les écoliers (CE2 et CM1) ainsi que les collégiens (5ème et 4ème) sur les dangers de l'alcool et de la vitesse. - Prévention aussi auprès des adultes et leur faire prendre conscience qu'ils risquent leur vie ainsi que celles des autres		
Objectifs Intermédiaires	Par différentes actions rendre le public acteur de la sensibilisation et de la prévention		
Cible	Toutes activités, Tous âges, Bicyclettes, Véhicules Légers, Cyclomoteurs, Motocyclettes, Tous usagers		
Description détaillée	Les élèves présenteront des sketches, slams, dessins. Les pompiers feraient une démonstration de gestes de 1er secours. La gendarmerie informerait sur les dangers de l'alcool et de la drogue. (Voir fiche jointe)		
Supports utilisés	Matériel : Vidéo, plaquettes, dessin, sketch, dessins, Matériels demandés : voiture tonneau, simulateur 2 roues, lunettes alcool Partenaires : SDIS, gendarmerie, CCAS, Mairie de Cilaos, Collège Alsace Corré, écoles primaires, police municipale		
Responsable	CCAS DE CILAOS		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		6 629,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	Conseil Général	4 000,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/06/2011	30/06/2011	Lieu : salle polyvalente + stade Irénée ACCOT Responsable : Mme O. PAYET - 06 92 66 62 66 Mail : opayet@ville-cilaos.fr
Indicateurs de suivi	Rubrique dans le journal de la commune du ressenti de cette journée pour chaque classe avec photos		
Contact local	CCAS DE CILAOS CCAS DE CILAOS		Téléphone : 0262318988
	CCAS DE CILAOS		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Accidentologie liée à la vitesse		V 1
Enjeu	Vitesse		
Orientation	Contrôle-Sanctions		
Domaine	Contrôles - Sanctions		
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un plan d'action de lutte contre les accidents liés à la vitesse. - Inciter les usagers circulant sur le ressort de la circonscription de police de St André à respecter les limitations de vitesse imposées par la réglementation. 		
Objectifs Intermédiaires	- Réduire le nombre d'accident corporel en hausse de 22% et réprimer l'ensemble des comportements dangereux en créant un sentiment d'insécurité chez les conducteurs.		
Cible	Autres, 25 - 60 ans, 18 - 24 ans, Tous transports, Conducteurs novices, Contrevenants - Récidivistes, Conducteurs expérimentés, Conducteurs		
Description détaillée	- Procéder à des contrôles spécifiques de vitesse sur des axes stratégiques propices à la vitesse en mettant à disposition des fonctionnaires du commissariat de St André un appareil de contrôle de vitesse à visée LASER.		
Supports utilisés	Partenaire : Police municipale de la Mairie de Saint André Appareil de contrôle de vitesse de type Euro jumelles demandées en dotation et moyens humains et logistiques du commissariat de St André.		
Responsable	DDSP POLICE		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		9 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/02/2011	29/12/2011	Sur la commune de St André Coordonnées du porteur de l'action (tél/email) : Frédéric LEFEVRE Tel :0262 50 86 54 frederic.lefevre@interieur.gouv.fr Benjamin BREZE Tel:0262 90 74 06 benjamin.breze@interieur.gouv.fr
Indicateurs de suivi	Tableau de bord mensuel de suivi de l'activité des services annexé au plan départemental de contrôle routier (PDCR) 2011.		
Contact local	BREZE Benjamin	Téléphone : 0262907406	
	DDSP POLICE		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Handistractions culturelles et sportives		V 2
Enjeu	Vitesse		
Orientation	Information-Communication		
Domaine	Education		
Objectifs généraux	Sensibiliser contre l'insécurité, faciliter les échanges autour du thème de la sécurité routière et de l'insécurité que peut entraîner la vitesse, l'alcool et la drogue		
Objectifs Intermédiaires	Créer un électrochoc et informer avec mise en place de différents matériels et outils Atelier de sensibilisation (alcool, vitesse) formation et information		
Cible	Personnes à mobilité réduite, seniors, personnes de 7 à 77 ans		
Description détaillée	La manifestation se déroulera au complexe Amiral Pierre Bouvet à St-Benoit au 11 au 15 mai 2011.		
Supports utilisés	Matériels demandés : sacoches SAM, K/Way Sam, portes clés, stylos, gilets fluorescents, T-Shirt, bracelets, cordon de GSM, éthylotest, lunettes alcool, éthylomètres électroniques, simulateurs 2 roues, voiture tonneau, SAS pédagogique ceinture, téléviseurs, appareil photo, dictaphone, caméra Partenaires : Mairie de St-Benoit (CUCS) pour l'installation des ateliers, DEAL/CSCR, CIREST, DDJS, Conseil Général		
Responsable	HANDISPORT DE ST-BENOIT		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		8 340,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	Conseil Général	1 600,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	11/05/2011	11/05/2011	Durée de la manifestation du 11 au 15 mai 2011 Demande intervention des IDSR le 11 mai 2011 Correspondante : Catherine FONTAINE Tel/fa : 0262 50 06 18 GSM : 0692 10 33 92
Indicateurs de suivi	Questionnaire à renseigner par les usagers et sondages, faire des tracts, des jeux toute l'année		
Contact local	HANDISPORT DE ST-BENOIT HANDISPORT DE ST-BENOIT Téléphone : 0692103392		
	HANDISPORT DE ST-BENOIT		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Lutte contre la vitesse excessive en agglomération		V 3
Enjeu	Vitesse		
Orientation	Information-Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	Inciter les usagers circulant en agglomération à respecter les limitations de vitesse imposées en ville afin de favoriser le partage de la route.		
Objectifs Intermédiaires	Réprimer l'ensemble des comportements dangereux et crée un sentiment d'insécurité chez les usagers.		
Cible	Toutes activités, 25 - 60 ans, 18 - 24 ans, Bicyclettes, Cyclomoteurs, Véhicules Légers, Tous usagers		
Description détaillée	Intensifier la lutte contre les infractions à la vitesse commises par les deux roues motorisées, les véhicules poids lourds et de transport en commun, catégorie d'usagers difficilement verbalisables avec le radr embarqué en mettant à disposition du Groupe de Sécurité Routière , crée au sein de la CDI , un appareil de contrôle de vitesse à visée LASER (voir document joint)		
Supports utilisés	Moyens humains et logistiques du Groupe de Sécurité Routière de la CDI .		
Responsable	DDSP POLICE		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		10 937,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	10 937,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/02/2011	31/12/2011	Ensemble de la zone police du département Coordonnées du porteur de l'action (tél/email) : Jean François FERY Tel:0262 48 40 01 jean-francois.fery@interieur.gouv.fr Benjamin BREZE Tel: 0262 90 74 06 benjamin.breze@interieur.gouv.fr
Indicateurs de suivi	Tableau de bord mensuel de suivi de l'activité des services en matière de sécurité routière annexé au plan départemental de contrôle routier (PDCR) 2011.		
Contact local	BREZE Benjamin		Téléphone : 0262907406
	DDSP POLICE		

Fiche Action Locale	Réunion	PDASR 2011
Titre	Contrôles routiers de nuit (acquisition d'un dispositif d'éclairage)	TE 1
Enjeu	Tout enjeu	
Orientation	Contrôle - Sanctions	
Domaine	Contrôles - Sanctions	
Objectifs généraux	Permettre aux services de la gendarmerie d'effectuer des contrôles routiers en tout lieu de l'île de jour comme de nuit.	
Objectifs Intermédiaires	Instaurer, par une multiplication des lieux de contrôles de jour comme de nuit à l'instauration d'un climat d'insécurité chez les usagers de la route les plus indisciplinés.	
Cible	Toutes activités, Tous âges, Tous transports, Tous usagers	
Description détaillée	Financer l'achat d'un appareil éclairant mobile afin de pouvoir effectuer des contrôles routiers nocturnes dans des endroits qui n'offraient pas la sécurité nécessaire aux personnels du fait de l'absence d'éclairage.	
Supports utilisés		
Responsable	GENDARMERIE NATIONALE	
Partenaires		
Montage Financier	Coût de l'action : 3 000,00 €	
	Organisme	Montant Retenu
	PDASR	,00 €
Calendrier Prévisionnel		
Indicateurs de suivi	Baisse de l'accidentologie de nuit.	
Contact local	MEYBLUM Stéphane	Téléphone : 0262937590
	GENDARMERIE NATIONALE	

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	On ne vit qu'une fois....Fais le bon choix		TE 2
Enjeu	Tout enjeu		
Orientation	Information - Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	- Contribuer à l'amélioration du comportement de l'utilisateur - Responsabiliser les usagers sur les dangers des conduites déviantes - Protéger à une population à risque		
Objectifs Intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les usagers par des campagnes d'informations aux abords des établissements scolaires, le centre ville commerciale, lors des évènements - Organiser des ateliers itinérants de prévention routière sur les différents quartiers du Port dans une démarche participative avec les habitants - Développer le partenariat autour de la prévention routière 		
Cible	Inactifs - chômeurs, Etudiants - Scolaires, Jeunes en difficulté, Parents, Tous âges, Tous transports, Tous usagers		
Description détaillée	<p>Il s'agit de développer des actions de prévention routière sur les différents quartiers de la ville du Port dans une démarche participative avec les habitants. Pour cela nos actions se déclineront sous trois axes: -sensibilisation et information de tous les usagers de la route aux abords des établissements scolaires, sur le centre ville commerciale, lors de manifestations organisées sur la ville, sur le marché forain, lors des centres de vacances, etc, -la mise en place des ateliers itinérants de prévention routière en bas des immeubles avec les habitants, -l'organisation d'un évènementiel final retraçant le travail effectué avec le public. En appui des animations culturelles et sportives seront mises en soutien de ces ateliers.</p> <p>L'objectif étant de sensibiliser l'utilisateur sur la notion de partage et du respect des règles lorsqu'il circule</p>		
Supports utilisés	<p>Support de communication: dépliants sur l'alcool, la vitesse, 2 roues, piétons, ceinture, signalisation routière, siège enfant.</p> <p>Affiches de communication réalisées en fonction de l'action avec la population</p> <p>Matériel : lunettes alcool, simulateur 2 roues, test choc, voiture tonneau</p> <p>Partenaires : Auto-école de la Pointe et Virage, DEAL/USR, Population du Port, Mairie du Port, Commerçants du Port, OMS du Port, Lycée Lepervenche, Station Service Caltex du Port, Associations de Quartier, Police</p>		
Responsable	APM		
Partenaires	<p>AUTO ECOLE</p> <p>ENTREPRISE ET PREVENTION</p>		
Montage Financier	Coût de l'action :		17 574,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
	CONSEIL REGIONAL	6 000,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	03/01/2011	03/01/2012	Coordonnateurs de l'action: Melle POTIER Yannick 0692 69 59 70, M. ELCAMAN Jimmy 0692 69 59 47/0692 50 36 96
Indicateurs de suivi	<p>Indicateurs quantitatifs : nombre de participants aux actions, nombre d'actions mises en place, nombre de secteurs touchés</p> <p>Indicateurs qualitatifs : la typologie du public touché, les thématiques abordées, l'impact des actions mises en place</p>		
Contact local	ASSOC PORTOISE MEDIATION ASSOC PORTOISE MEDIATION		Téléphone : 0262559497
	APM		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011						
Titre	Opération Silhouettes (dangers alcool et vitesse au volant)		TE 3						
Enjeu	Tout enjeu								
Orientation	Information - Communication								
Domaine	Communication - Information								
Objectifs généraux	<p>Découverte de la partie répression de la sécurité routière, rencontre sur site avec les forces de l'ordre.</p> <p>Suivi des accidents mortels à la Réunion entre 2010/2011.</p> <p>Echanges avec les services chargés de la sécurité routière.</p> <p>Utilisation de logiciel de la DRR.</p> <p>Fabriquer un matériel didactique.</p>								
Objectifs Intermédiaires	<p>Faire prendre conscience aux usagers de la route des dangers de l'alcool et de la vitesse au volant</p> <p>En complément de l'action menée en 2010 sur le même thème en association avec le lycée Polyvalent de St-Pierre</p>								
Cible	Toutes activités, Tous âges, Tous transports, Tous usagers								
Description détaillée	Sensibilisation aux facteurs vitesse et alcool au volant sur la RN2 entre ST-DENIS et ST-BENOIT								
Supports utilisés	Matériels demandés : Simulateur deux-roues, lunettes Alcool, Ethylomètres électroniques, Réactionmètre, Crash-test, Gilets, Tee-shirts, Ethylotests								
Responsable	EDUCATION NATIONALE								
Partenaires									
Montage Financier	<p>Coût de l'action : 10 633,00 €</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Organisme</th> <th>Montant Retenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PDASR</td> <td>,00 €</td> </tr> <tr> <td>CONSEIL REGIONAL</td> <td>10 633,00 €</td> </tr> </tbody> </table>			Organisme	Montant Retenu	PDASR	,00 €	CONSEIL REGIONAL	10 633,00 €
Organisme	Montant Retenu								
PDASR	,00 €								
CONSEIL REGIONAL	10 633,00 €								
Calendrier Prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date de début</th> <th>Date de fin</th> <th>Commentaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01/09/2011</td> <td>31/12/2011</td> <td> <p>Lieux de réalisation de l'action et contacts: LP de ST-PIERRE - 180 rue M et A LEBLOND - BP 364 - 97454 ST PIERRE Tel : 0262 35 75 20</p> <p>LP LEPERVANCHE - Rue R.MONDON - 97420 Le PORT Tel : 0262 42 75 75 M. BIJOU -</p> </td> </tr> </tbody> </table>			Date de début	Date de fin	Commentaire	01/09/2011	31/12/2011	<p>Lieux de réalisation de l'action et contacts: LP de ST-PIERRE - 180 rue M et A LEBLOND - BP 364 - 97454 ST PIERRE Tel : 0262 35 75 20</p> <p>LP LEPERVANCHE - Rue R.MONDON - 97420 Le PORT Tel : 0262 42 75 75 M. BIJOU -</p>
Date de début	Date de fin	Commentaire							
01/09/2011	31/12/2011	<p>Lieux de réalisation de l'action et contacts: LP de ST-PIERRE - 180 rue M et A LEBLOND - BP 364 - 97454 ST PIERRE Tel : 0262 35 75 20</p> <p>LP LEPERVANCHE - Rue R.MONDON - 97420 Le PORT Tel : 0262 42 75 75 M. BIJOU -</p>							
Indicateurs de suivi	<p>Plan de progression de l'action</p> <p>Réunion de projet hebdomadaire avec compte-rendu inter-LP</p> <p>Elaboration de la carte d'accidents mortels en 2010.</p>								
Contact local	<p>LYCEE LEPERVANCHE LYCEE LEPERVANCHE Téléphone : 0692284483</p> <p>EDUCATION NATIONALE</p>								

Fiche Action Locale	Réunion	PDASR 2011
Titre	Sécurité routière et comportements "ASR et BSR" TE 4	
Enjeu	Tout enjeu	
Orientation	Information - Communication	
Domaine	Formation	
Objectifs généraux	Créer les conditions d'accès à l'insertion, leur permettre de se rendre sur leur lieu de formation, et pour se faire il est impératif de maîtriser l'utilisation d'un cyclomoteur et les conditions d'utilisation de la route, par l'information des risques liés à un comportement « accidentogène », la formation et la validation aux ASR et BSR.	
Objectifs Intermédiaires	Cette action « sécurité routière » représente un support, un outil pédagogique complémentaire au dispositif dans lequel sont inscrits certains de ces jeunes déjà inscrits sur des modules P.J.J. (remobilisation et illettrisme). Cette action apparentée à un stage d'éducation et de formation « à la citoyenneté » permet d'associer différents volets animés par des professionnels relatifs au comportement, au civisme, au risque de l'addictologie, à la loi, à la sécurité routière,....	
Cible	Jeunes sous mandats judiciaires	
Description détaillée	Il s'agit, auprès de jeunes en très grandes difficultés d'insertion sociale, sous mandats judiciaires des juridictions sud et nord de La Réunion, de les sensibiliser, prévenir informer de tous les dangers de la route et des conséquences liées aux conduites à risques. L'action consiste à l'animation de 4 sessions dans l'année, auprès d'une quarantaine de jeunes P.J.J., ayant pour support une formation et la validation de l'ASR et du BSR mais c'est surtout une sensibilisation aux risques liés aux comportements « accidentogènes » dispensée dans le cadre d'un partenariat représentatif de professionnels de la sécurité routière.	
Supports utilisés	Supports utilisés: - pour les ASR : papier crayon, video projection informatique vidée reportage - pour le BSR : cyclos piste d'une auto école, ... Partenaires : Croix Rouge, Assoc Objectif 974, BPDJ, DDPFF, AGIR Abcd, Auto-école G. Hoareau	
Responsable	DDPJ	
Partenaires		
Montage Financier	Coût de l'action : 10 200,00 €	
	Organisme	Montant Retenu
	PDASR	,00 €
	CONSEIL REGIONAL	7 200,00 €
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin
	01/01/2011	01/01/2012
	Commentaire UEAJ Ste Clotilde, 32 rue Pitel 97490 Ste Clotilde UEAJ St Pierre, 22 rue Luc Lorion 97400 Saint Pierre	
Indicateurs de suivi	Ces indicateurs tiendront compte du taux de participation et de présence. Ces jeunes sont suivis par des Éducateurs, des bilans intermédiaires réguliers permettent d'évaluer les progressions. Le dernier critère étant l'obtention de l'ASR et du BSR	
Contact local	SERENNE Eric	Téléphone : 0262350637
	DDPJ	

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Semaine de la sécurité routière		TE 5
Enjeu	Tout enjeu		
Orientation	Information - Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	Mobiliser le plus grand nombre possible de partenaires pour sensibiliser le maximum de personnes aux risques encourus sur la route et faire évoluer leur comportement.		
Objectifs Intermédiaires	Mettre en place des actions avec les différents partenaires		
Cible	Toutes activités, Tous âges, Tous transports, Tous usagers		
Description détaillée	Chaque année depuis 2000, une semaine de la sécurité routière est mise en place dans le but de mobiliser les acteurs locaux. Chaque année un thème différent est traité. Au cours de cette semaine, de nombreuses manifestations d'envergure sont organisées: forums et conférences en partenariat avec différents acteurs.		
Supports utilisés	Partenaires : Établissements scolaires, entreprises, associations, collectivités , services Etat Moyens humaines : Tous IDSR missionnés par la MSR suivant demandes des porteurs d'actions		
Responsable	DEAL - USR		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		25 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	5 000,00 €	
	Conseil Général	2 500,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/08/2011	10/12/2011	Date non déterminer - Interventions sur tout le département
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions Nombre de personnes concernées Différentes catégories de publics touchés		
Contact local	RICQUEBOURG Gilbert		Téléphone : 0262402878
	DEAL - USR		

Fiche Action Locale	Réunion	PDASR 2011
Titre	Acquisition d'outils de communication	TE 6
Enjeu	Tout enjeu	
Orientation	Information - Communication	
Domaine	Communication - Information	
Objectifs généraux	* Assurer la continuité du message communiqué sur le terrain * Encourager la participation du public	
Objectifs Intermédiaires	Meilleur impact auprès du public	
Cible	Toutes activités, Tous âges, Tous usagers	
Description détaillée	Lors d'animations de sécurité routière (en milieu scolaire, professionnel ou lors de manifestations grand public), des tests, questionnaires, jeux... sont proposés aux participants. Pour leur remercier de l'intérêt porté à la SR, des cadeaux leurs sont remis sur lesquels apparaissent logos, slogans et messages de sensibilisation et d'information. De plus, lors des formations, de forums, de séminaires mises en place par la sécurité routière, des porte-documents contenant de la documentation sont offerts aux participants.	
Supports utilisés	Moyens humains : Tous IDSR missions par l'USR	
Responsable	DEAL - USR	
Partenaires		
Montage Financier	Coût de l'action : 8 000,00 €	
	Organisme	Montant Retenu
	PDASR	3 000,00 €
	Conseil Général	5 000,00 €
Calendrier Prévisionnel		
Indicateurs de suivi	Nombre de participants aux activités proposées	
Contact local	RICQUEBOURG Gilbert	Téléphone : 0262402878
	DEAL - USR	

Fiche Action Locale	Réunion	PDASR 2011
Titre	Communication - achat d'espaces TE 7	
Enjeu	Tout enjeu	
Orientation	Information - Communication	
Domaine	Communication - Information	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le public aux risques routiers - Responsabiliser les conducteurs - Communiquer sur les spécificités de certains modes de déplacement et inciter à un meilleur partage de la route - Agir sur le comportement des usagers - Promouvoir la conduite apaisée - Relayer les campagnes de communication 	
Objectifs Intermédiaires	Mobiliser les médias	
Cible	Toutes activités, Tous âges, Tous transports, Tous usagers	
Description détaillée	<p>Les actions d'information et de sensibilisation sur le terrain doivent être complétées par des actions de communication.</p> <p>Les médias, télévisions, radios et presse ou revues spécifiques sont des relais importants. Il convient donc de développer le partenariat avec ces derniers en procédant notamment à l'achat d'espaces de diffusion.</p>	
Supports utilisés	PARTENAIRES : Médias , sociétés de communication Conseil Régional et Général	
Responsable	DEAL - USR	
Partenaires		
Montage Financier	Coût de l'action : 20 000,00 €	
	Organisme	Montant Retenu
	PDASR	,00 €
	Conseil Général	10 000,00 €
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin
	01/01/2011	31/12/2011
	Commentaire	
	Toute l'année 2011	
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de partenaires médias</p> <p>Nombre d'articles, interview réalisé par les médias, magazines..</p>	
Contact local	RICQUEBOURG Gilbert Téléphone : 0262402878	
	DEAL - USR	

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Communication Code Phare		TE 8
Enjeu	Tout enjeu		
Orientation	Information - Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Toucher le grand public intéressé par l'automobile ou le deux roues et le sensibiliser à la sécurité routière - Informer sur les nouveautés en matière de sécurité routière et faire connaître les actions réalisées sur le terrain. 		
Objectifs Intermédiaires			
Cible	Toutes activités, Tous âges, Tous transports, Tous usagers		
Description détaillée	<p>L'émission réalisée et diffusée sur l'antenne de Réunion 1ère abordent des sujets traitant des dernières innovations automobiles et moto. Elle a un taux d'audience élevée ce qui en fait un bon vecteur de communication et donne l'opportunité de communiquer sur les enjeux départementaux de sécurité routière, les nouvelles réglementations et les actions mises en place localement pour lutter contre la délinquance routière et modifier les comportements</p> <p>Ces thèmes sont traités sous la rubrique « Sécurité Routière » de l'émission Code Phare, émission diffusée 2 fois par semaine</p>		
Supports utilisés	PARTENAIRES : Conseil Régional et Général - Gendarmerie - Police - IPCSR - Divers services ETAT		
Responsable	DEAL - USR		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		9 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	9 000,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/01/2011	01/01/2012	Toute l'année sur Réunion 1ère
Indicateurs de suivi			
Contact local	RICQUEBOURG Gilbert		Téléphone : 0262402878
	DEAL - USR		

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Conception de vecteurs de communication adaptés aux spécificités locales		TE 9
Enjeu	Tout enjeu		
Orientation	Information - Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser tous les usagers sur les risques routiers spécifiques de La Réunion - Communiquer sur les particularités de certains modes de déplacement et inciter à un meilleur partage de la route - Responsabiliser les conducteurs - Agir sur le comportement des usagers 		
Objectifs Intermédiaires	Mobiliser les médias		
Cible	Toutes activités, Tous âges, Tous transports, Tous usagers		
Description détaillée	<p>Les actions d'information et de sensibilisation sur le terrain doivent être complétées par des actions de communication.</p> <p>Les campagnes de communication diffusées au niveau national ne prennent pas en compte les spécificités de l'accidentologie locale (configuration du réseau routier, cohabitation de tous les modes de déplacement, sur représentation de certains usagers dans les accidents de la route) et de la culture réunionnaise.</p> <p>C'est pourquoi nous nous proposons de réaliser des supports de communication (vidéo, spot, affiches...) sur des thématiques issus des enjeux du DGO (alcool, vitesse, deux roues motorisés, piétons, cyclistes, jeunes...) et à partir de scénarios établis sur des familles d'accidents récurrents localement et mettant en scène des personnages et des environnements réunionnais</p>		
Supports utilisés	PARTENAIRES : Conseil Général et Conseil Régional		
Responsable	DEAL - USR		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		20 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/01/2011	31/12/2011	Toute l'année 2011
Indicateurs de suivi	Nombre de partenaires médias Nombre de diffusion des supports		
Contact local	RICQUEBOURG Gilbert		Téléphone : 0262402878
	DEAL - USR		

Fiche Action Locale	Réunion	PDASR 2011
Titre	Mise à disposition des outils pédagogiques	TE 10
Enjeu	Tout enjeu	
Orientation	Information - Communication	
Domaine	Communication - Information	
Objectifs généraux	Sensibiliser le public à la nécessité de porter la ceinture à l'avant comme à l'arrière des véhicules et utiliser ce vecteur de communication pour diffuser des messages complémentaires	
Objectifs Intermédiaires	Sensibiliser le public à la nécessité de porter la ceinture à l'avant comme à l'arrière des véhicules et utiliser ce vecteur de communication pour diffuser des messages complémentaires	
Cible	Toutes activités, Tous âges, Tous transports, Tous usagers	
Description détaillée	<p>Pour permettre aux Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) de mieux communiquer sur les enjeux de sécurité routière et en particulier sur le port de la ceinture de sécurité, le respect de la limitation de vitesse, la violence du choc, des outils pédagogiques (voiture tonneau et test choc ceinture) sont mis à leur disposition par la Cellule Sécurité et Circulation Routière. Le déplacement et l'entretien en sont assurés par le Parc du Conseil Régional.</p> <p>Pour en définir les modalités de mise à disposition et de gestion, une convention est passée entre le Conseil Général, la Sécurité Routière et le Parc du Conseil Régional.</p>	
Supports utilisés	PARTENAIRES : CONSEIL GENERAL, PARC/CR Moyens humains : IDSR missionnés par l'USR	
Responsable	DEAL - USR	
Partenaires		
Montage Financier	Coût de l'action : 49 760,00 €	
	Organisme	Montant Retenu
	PDASR	14 000,00 €
	Conseil Général	20 000,00 €
	CONSEIL REGIONAL	15 760,00 €
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin
	01/01/2011	31/12/2011
	Commentaire Pendant toute l'année sur tout le département	
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes touchées Perception du message par les usagers avant et après utilisation des outils Catégories de publics concernés	
Contact local	RICQUEBOURG Gilbert	Téléphone : 0262402878
	DEAL - USR	

Fiche Action Locale	Réunion	PDASR 2011				
Titre	Programme AGIR (animations et formations) - Gestion des IDSR TE 11					
Enjeu	Tout enjeu					
Orientation	Information - Communication					
Domaine	Communication - Information					
Objectifs généraux	- Mettre en place un réseau de bénévoles et partenaires qualifiés - Assurer diffusion des messages et des campagnes de communication - Disposer de moyens de fonctionnement et d'animation : matériel, documentation					
Objectifs Intermédiaires	- Renforcer ces dispositifs en mettant en place des formations initiales et améliorer la qualité des interventions en favorisant les formations spécifiques - Répondre aux demandes de documentation des partenaires					
Cible	IDSR					
Description détaillée	<p>- Le programme AGIR pour la sécurité routière fonctionne grâce à l'implication de bénévoles (environ 60 personnes) qui souhaitent s'investir dans des actions concrètes de prévention et en assurer l'animation.</p> <p>Les IDSR sont des bénévoles pour lesquels il est nécessaire de mettre en place des formations initiales et continues dans le but de leur apporter les connaissances et les compétences nécessaires pour relayer, auprès de publics divers et variés, les mesures décidées et les actions menées dans le cadre des politiques nationales et départementales</p> <p>- Par ailleurs des frais de fonctionnement sont liés à ces activités : indemnisation des frais de déplacement, acquisition de matériel de formation, duplication de documentation, réalisation de supports pédagogiques.</p> <p>- Enfin dans le cadre de la démarche partenariale, des actions de sensibilisation</p>					
Supports utilisés	Financement prévu - Formations initiales et spécifiques, forums : 5 000 € - Frais de déplacement : 6 000 € - Animation : 4 000 € - Documentation / Matériel : 5 000 €					
Responsable	DEAL - USR					
Partenaires						
Montage Financier	Coût de l'action : 25 593,00 € <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Organisme</th> <th style="text-align: right;">Montant Retenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PDASR</td> <td style="text-align: right;">25 593,00 €</td> </tr> </tbody> </table>		Organisme	Montant Retenu	PDASR	25 593,00 €
Organisme	Montant Retenu					
PDASR	25 593,00 €					
Calendrier Prévisionnel						
Indicateurs de suivi	Nombre de bénévoles et de partenaires formés ou sensibilisés Capacité de répondre aux demandes de documentation des partenaires					
Contact local	RICQUEBOURG Gilbert Téléphone : 0262402878 DEAL - USR					

Fiche Action Locale	Réunion		PDASR 2011
Titre	Plan de Prévention des Risques Routiers		TE12
Enjeu	Tout enjeu		
Orientation	Information - Communication		
Domaine	Communication - Information		
Objectifs généraux	La circulaire du 07 mars 2000 relative à la mise en œuvre de plans de prévention du risque routier dans les services de l'état prévoit que «l'Etat en sa qualité d'employeur, se doit de prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer, dans le cadre de leur activité professionnelle, la sécurité de ses agents en intégrant la sécurité routière».		
Objectifs Intermédiaires	Établir un diagnostic sur l'élaboration d'un plan de prévention du risque routier dans les administrations.		
Cible	Agents de l'Etat, Cyclomoteurs, Motocyclettes, Utilitaires, Véhicules Légers, Conducteurs		
Description détaillée	Intervention d'un consultant dans les diverses administrations afin de faire un état des lieux sur le réalisation du PPRR. Organiser une réunion avec l'ensemble des chefs de service Établir un calendrier		
Supports utilisés			
Responsable	DEAL - USR		
Partenaires			
Montage Financier	Coût de l'action :		2 000,00 €
	Organisme	Montant Retenu	
	PDASR	,00 €	
Calendrier Prévisionnel	Date de début	Date de fin	Commentaire
	01/09/2011	08/09/2011	
Indicateurs de suivi	Nombre de PPRR réalisés		
Contact local	RICQUEBOURG Gilbert		Téléphone : 0262402878
	DEAL - USR		